

Localisation : 23 Référence : IA23000332
Aire d'étude : commune Felletin
Commune : Felletin
Lieu-dit : les Granges
Adresse : route d' Aubusson
Titre courant : **école professionnelle dite école nationale des métiers du bâtiment (EMB) puis lycée des métiers du bâtiment (LMB)**
Dénomination : école professionnelle
Appellation et titre : EMB école nationale des métiers du bâtiment , LMB lycée des métiers du bâtiment

Cartographie : Lambert2 0587864 2099061

Cadastre : 2003 AR 48 à 68, 170

Statut juridique : propriété publique

Protection :

à signaler

Dossier d'inventaire topographique établi en 2002, 2003 par Celer Françoise ; Lazaj Jehanne

© Inventaire général, 2002 : © Ville de Felletin, 2002

HISTORIQUE

Datation : 2e quart 20e siècle. 1947 , 1952 (daté par source) .

Auteur(s) :

Paquet Jean-Pierre (architecte) , Villemain P. (architecte)
(attribution par source).

Commentaire : L'école professionnelle, spécialisée dans les métiers du bâtiment, est inaugurée en centre ville, en 1911. Rapidement exiguë, elle est agrandie à plusieurs reprises. Des les années 1940, une délocalisation et de nouveaux espaces sont nécessaires. La chambre d'apprentissage de la maçonnerie et du béton armé, la mairie de Felletin et le ministère de l'Instruction publique, partenaires dans ce projet, décident de construire en surplomb de la ville, sur un terrain de 20 hectares, au lieu-dit les Granges, un grand complexe scolaire. Plusieurs projets de Jean-Pierre Paquet (architecte) se succèdent ; le premier d'entre eux, datant de 1944, est co-signé avec P. Villemain. L'idée directrice est ambitieuse : créer ex-nihilo une ville dans la ville. En effet, voulu comme une communauté presque autarcique, le complexe envisagé voit la concomitance des structures d'apprentissage théorique et pratique, des lieux de résidence et de loisir des élèves, du personnel enseignant comme du directeur, le tout inscrit dans un parc arboré. En dépit de sa réalisation partielle, le lycée des métiers du bâtiment témoigne tout de même de l'éthique voulue par J-P. Paquet, celle d'une recherche d'harmonie physique, intellectuelle et sociale inspirée par les plus grands projets modernistes. L'originalité de ce projet réside également dans sa mise en oeuvre, car la construction du complexe est assurée presque totalement par les élèves eux-mêmes, dans le cadre de travaux pratiques d'apprentissage. Malgré son caractère progressif, cette construction respecte les préceptes comme les motifs architecturaux initiés par l'architecte dès 1944. Le premier permis de construire est délivré en 1947, il concerne trois rangs d'ateliers. Le bâtiment des classes, construit en plusieurs tranches, est édifié entre 1949 et 1952. C'est à cette date que l'administration déménage de son implantation

Localisation : 23 - Felletin Réf. : IA23000332
Lieu-dit : les Granges
Adresse : route d' Aubusson
Titre courant : école professionnelle dite école nationale des métiers du bâtiment (EMB) puis lycée des métiers du bâtiment (LMB)
Dénomination : école professionnelle

en ville vers le site des Granges, ce dernier est alors officiellement inauguré. Les travaux se poursuivent, ceux du logement du directeur (résidant précédemment dans l'ancien presbytère) sont initiés dès 1953. La construction de la cantine, des internats et d'autres ateliers suivent. Entre 1954 et 1966, l'effectif des élèves passe de 340 à 960. Le lycée ne cesse donc de s'agrandir. Les terrassements nécessaires à la construction de la piscine commencent en 1957, elle est surmontée ensuite d'un gymnase en 1961. Le bureau des travaux est quant à lui édifié en 1972, le centre d'apprentissage professionnel en 1977. Un nouvel internat est disponible dès 1975, le foyer, dernier élément du grand projet initial, est réalisé entre 1986 et 1993. Ce complexe scolaire, appelé jusqu'alors Ecole nationale des métiers du bâtiment (EMB), devient le 1er janvier 1998 le Lycée des métiers du bâtiment (LMB). Sa gestion technique dépend ainsi de la région. A l'origine, l'établissement était destiné à former des travailleurs du bâtiment, principalement des maçons, avec obtention d'un CAP, il est aujourd'hui apte à former des élèves dans six filières (génie civil, gros oeuvre, charpenterie menuiserie bois, taille de pierre, métal aluminium PVC verre, finition et aménagements) du BEP au BTS et propose de plus un panel de formations pour adultes dans le Centre d'apprentissage pour apprentis. Accueillant les étudiants exclusivement en internat, cette école compte aujourd'hui environ 300 élèves.

DESCRIPTION

SITUATION : en ville

PARTIES CONSTITUANTES : piscine ; stade ; gymnase ; bureaux ; ateliers ; château d'eau ; tennis ; préau ; internat

MATERIAUX

Gros oeuvre : béton; granite
Couverture : tuile plate

STRUCTURE

Vaisseaux et étages : 4 étages carrés

COUVERTURE : terrasse ; croupe ; toit à longs pans

DISTRIBUTION : escalier en vis ; escalier tournant à retours avec jour

COMMENTAIRE DESCRIPTIF

Cette école s'étend sur un terrain de 20 hectares situé à flanc de colline, exposé à l'est et au sud et bordé, dans sa partie basse, par la route d'Aubusson. Les différents bâtiments s'organisent autour de la colline, que surplombe un château d'eau. L'entrée sur le complexe scolaire se fait par une voie privée accessible depuis la route d'Aubusson et située en face de la route menant à la ferme des Granges. Au sud de cette voie se situe l'ensemble des bâtiments de l'enseignement pratique : dans la partie la plus basse du terrain, quatre ateliers en rez-de-chaussée couverts d'un toit à un pan présentant une position légèrement curviligne et abritant plusieurs activités (taille de pierre, charpente et bois, génie civil...), à proximité de la voie d'accès deux bâtiments plus récents, sortes de grands hangars, accueillent les ateliers de la construction métallique et de la menuiserie. Entre ces deux lots d'ateliers se situe un bâtiment à deux niveaux appelé "bureau des travaux", il coordonne les activités pratiques. Rehaussé de couleurs vives, il marque

Localisation	: 23 - Felletin	Réf. : IA23000332
Lieu-dit	: les Granges	
Adresse	: route d' Aubusson	
Titre courant	: école professionnelle dite école nationale des métiers du bâtiment (EMB) puis lycée des métiers du bâtiment (LMB)	
Dénomination	: école professionnelle	

par sa façade en abside, ses fenêtres rectangulaires alignées et son toit terrasse. Au nord de la voie privée d'accès, s'étendent le stade, le gymnase et le bâtiment principal appelé bâtiment des classes. Ce dernier, construit sur 4 niveaux, est couvert d'un haut toit à plusieurs pans sous lequel s'épanouit une imposante charpente en bois. De plan très allongé et légèrement curviligne, il est scandé par des pavillons d'angle et des tours rectangulaires d'escaliers en hors-oeuvre. Il abrite les espaces administratifs, les classes d'enseignement théorique, la bibliothèque et le préau (en partie fermé depuis peu). Les façades sont animées par des oppositions de formes géométriques rectangulaires vides (fenêtres) et pleines (plaques d'aggloméré), séparées horizontalement par des bandeaux saillants en béton. Le gymnase se développe sur deux niveaux, la partie inférieure dévolue à la piscine et à son bassin de 25 mètres, la partie supérieure aux sports d'équipe ou à la gymnastique. L'important espace dégagé par la charpente métallique du bâtiment donne un aspect presque religieux, à l'image d'une voûte de cathédrale. A l'extrême ouest du site, se situent plusieurs autres bâtiments : logement du directeur, foyer, internat, résidence universitaire, centre d'apprentissage, restaurant. Ils témoignent tous du respect des caractéristiques architecturales visibles sur tout le site : mur en béton ou en granite avec parfois placage d'aggloméré, fenêtres rectangulaires aux appuis marqués, lignes horizontales prononcées par des bandeaux saillants, hautes toitures scandées de lucarnes rectangulaires ou triangulaires, percées de lumières par des cercles de verres enchâssés dans des dalles de béton, motifs architecturaux empruntés à l'architecture castrale médiévale... La cantine, dénaturée par sa récente transformation en self ultra moderne, est implantée dans un bâtiment semi-circulaire. La rangée de fenêtres, comme les hublots d'un paquebot, cadre un paysage lumineux et harmonieux, la ville de Felletin et le plateau de Millevaches. Elle replace ainsi le site dans son environnement.

DOCUMENTATION

ARCHIVES

Archives Départementales de la Creuse :

- **96W30.** Ecole des métiers du bâtiments :
 - Dossier de préparation et d'inauguration de l'école par Claude Petit, Ministre de la reconstruction, le 24 Octobre 1950 et par le Ministre de l'Education nationale, le 20 Octobre 1952.
 - Deux brochures de présentation de l'Ecole des métiers du bâtiment et de sa construction. 10 p. et 6 p. (présentation en pièces annexes).

Archives Municipales de Felletin :

- **Délibérations du conseil municipal.**
 - 21 avril 1946 : Approbation par le conseil municipal d'un projet de bail de 18 ans, à partir du 1 mars 1946, d'une partie du terrain figurant sous le n° 297, section B du plan cadastral de la commune au centre de formation professionnelle de Felletin, pour favoriser le développement de ce centre.
 - 29 juin 1947. Le préfet veut préparer un projet de loi visant à la mise en régie nationale de l'école de métiers de Felletin. Le conseil décide de remettre gratuitement à l'état, en pleine propriété, les terrains et bâtiments ainsi que le matériel appartenant à la ville de Felletin et utilisé par l'école. La ville de Felletin a acquis, en vue de la reconstruction de l'école, un terrain de quinze hectares, au lieu dit les "Granges", et en a fait donation par acte notarié à la chambre d'Apprentissage de la Maçonnerie, à charge pour cette association d'édifier les nouveaux bâtiments. La ville de Felletin souhaite récupérer les locaux utilisés à cette date, et souhaite que le centre de Formation professionnelle de Felletin soit développé au maximum et qu'il soit pris en charge par l'état.
- **1A2**
 - Acte d'acquisition de terrain (section B, parcelle n°297) par la commune de Felletin. 31 décembre 1945.
 - Programme de construction établi par la chambre d'apprentissage de la maçonnerie et du béton armé pour l'Ecole des métiers du bâtiment de Felletin. Janvier 1946. 6 p. dactylographiées. (présentation en pièces annexes).
 - Délivrance de permis de construire. 4 novembre 1946. La Chambre d'Apprentissage de la maçonnerie, du béton armé et de la taille de pierre est autorisée à construire sur le terrain n° 255, section B, lieu dit "le champs du Cros", les ateliers suivant les plans annexés à la demande pour l'extension de l'Ecole des Métiers du Bâtiment. Le projet de création d'une nouvelle école n'est pas encore approuvé.
 - Demande de permis de construire. 30 décembre 1947. La Chambre d'Apprentissage de la maçonnerie, du béton armé et de la taille de pierre, propriétaire, demande la construction de trois nouveaux ateliers aux "Granges" (aussi appelé le champs du Cros), architecte en charge du projet, Jean-Pierre Paquet. Le projet de création d'une nouvelle école n'est pas encore approuvé.

DOCUMENTATION

- Lettre de la chambre d'apprentissage de la Maçonnerie au maire de Felletin. 31 mars 1948. évocation des projets communs à la ville et la chambre : construction d'une nouvelle école indispensable, malgré la construction de nouveaux ateliers et l'aménagement convenable des bâtiments de la rue du château ; le nombre des élèves a doublé et les locaux sont insuffisants. Mention du refus du Ministère de l'instruction publique, du projet de construction d'une nouvelle école.
- **1B5**
 - Devis descriptif, devis estimatif, des trois ateliers d'enseignements pratiques dressé par Jean-Pierre Paquet architecte, 24 décembre 1947.
 - Acte de résiliation du bail de l'ancien presbytère, par suite du transfert à l'école des Granges du directeur de l'EMB. 10 juillet 1948.
 - Devis descriptif, devis estimatif, du bâtiment d'administration et d'enseignement de l'école des métiers du bâtiment dressé par Jean-Pierre Paquet architecte, 5 février 1949.
 - Convention. 1er août 1950. Elle est destinée à régir à dater du 1er octobre 1950 , le fonctionnement simultané de l'Ecole de Métiers de la Maçonnerie et du Centre public d'Apprentissage de Felletin. Dans un article, elle prévoit le transfert, de la propriété du terrain dans certaines conditions à l'Etat dont la ville de Felletin à fait donation à la Chambre d'Apprentissage.

Documents figurés :

- **Archives municipales Felletin** : 1B5 (Plans et coupes des différents bâtiments, dressés par J. P. Paquet, 1944 à 1953.)
- **Archives privées (Drojat)** : Ensemble de cartes postales anciennes.
- **Archives privées (LMB)** : Photographie aérienne.

BIBLIOGRAPHIE :

- *Les gars du bâtiments*. Revue annuelle éditée par l'amicale des anciens élèves et du personnel depuis les années 1950 (**Collection particulière LMB**)
- **GALLITRE, R.** L'histoire de l'Ecole des métiers du bâtiments, 1909 à nos jours. *Mémoires de la Société des Sciences naturelles et Archéologiques de la Creuse*. Tome XLI. Gueret. Imprimerie Lecante. 1980. p. 27.

ELEMENTS HISTORIQUES

JEAN-PIERRE PAQUET, Architecte.

Il est le fils de Pierre Paquet (1875-1959), architecte des Monuments historiques (concours de 1905) en charge du Pas-de-Calais et de diverses restaurations comme celle de la Sainte-Chapelle (Paris) ou du Mont Saint-Michel. Ce dernier fut architecte diocésain des villes de Bordeaux, Blois et Cambrai et réalisa outre la première implantation du Lycée des bâtiments en 1910-1911 (voir dossier Mérimée n°IA23000334), l'église du Sacré-Cœur de la Cité universitaire de Paris en 1933.

Jean-Pierre Paquet étudia à l'**Ecole des Beaux-arts (atelier Pontremoli)** et à l'**École des Arts Décoratifs**. Il est aussi architecte des Monuments Historiques (Concours de 1938-1939). Il est chargé du Loiret, de l'Oise et à Paris du Val-de-Grâce et des Invalides. Après la guerre il est architecte des arrondissements du Havre et de Dieppe et du Palais de Justice de Rouen. En 1948, il est adjoint à l'Inspection générale. Parmi ses restaurations on peut citer les cathédrales de Beauvais et de Noyon,... Il fut aussi architecte des Bâtiments civils et le **président fondateur de la Compagnie des Architectes en chef des Monuments historiques** (1946-1947). Il est à l'origine du Lycée des bâtiments de Felletin.

PIECE ANNEXE -I

Programme général de construction de l'Ecole des Bâtiments établi par l'administration de l'Ecole et la Chambre d'apprentissage de la maçonnerie et du béton armé. Janvier 1946.
A.M. Felletin - 1A2

DONNEES GENERALES: Cette Ecole est destinée à former des ouvriers du bâtiment et principalement des maçons.

Elle pourra recevoir 1.000 élèves; leurs études dureront trois années et leur permettront d'obtenir un Certificat d'Aptitude Professionnelle.

L'Enseignement qui leur sera donné comprendra des cours théorique et des travaux pratique.

Ils vivront sous le régime de l'internat.

L'Ecole comprendra donc:

- a) des bâtiments d'enseignements théorique
- b) des chantiers et des ateliers de travaux pratique
- c) un internat conçu de façon que les élèves puissent y retrouver, autant que possible, les conditions essentielles de la vie familiale.

TERRAIN:

Le terrain sur lequel est projetée la construction de cette école s'étend au flanc d'une colline sur une surface de 14 hectares; exposé au SUD et à l'EST, il est bordé à sa partie basse par la route départementale de FELLETTIN à AUBUSSON.

Sa conformation est très irrégulière: il présente entre son point bas et le sommet de la colline une différence de niveau de 47 mètres.

PARTI GENERAL:

Le souci des meilleures conditions d'orientation guidera la recherche du parti général: les bâtiments d'enseignements les ateliers et chantiers seront exposés au SUD et à l'EST de façon que les élèves bénéficient au maximum de la lumière et du soleil aux heures où ils travailleront; on construira l'internat au SUD OUEST pour qu'ils puissent y jouir des derniers rayons du jour.

La conformation irrégulière du terrain sera mise à profit pour étager les bâtiments et les terrasses de l'école, aux mieux des conditions de son fonctionnement, tout en ménageant des points de vue sur le beau paysage qui l'environne.

PIECE ANNEXE -I (suite 1)

Programme général de construction de l'Ecole des Bâtiments établi par l'administration de l'Ecole et la Chambre d'apprentissage de la maçonnerie et du béton armé. Janvier 1946.
A.M. Felletin - 1A2

Une route en lacets desservira chacun des bâtiments qui seront également reliés par un réseau d'allées et d'escaliers abrégant au maximum les déplacements des piétons et des élèves.

Les aménagements de ces circulations et les différents motifs qui agrémenteront l'ensemble du terrain seront réalisés par les élèves, pour lesquels ils seront une matière d'enseignement.

L'Ecole proprement dite s'étagera à mi-pente jusqu'à la route départementale. Dans la partie haute sera le bâtiment d'enseignement théorique qui dominera les ateliers et les chantiers de travail pratique établis en terrasse.

L'internat sera organisé par pavillons disposés à la façon d'un village.

L'Administration sera placée au centre de l'ensemble qui comprendra en outre les habitations du Directeur, du surveillant général et de l'Econome et des services généraux tels que concierge douches collectives, infirmerie, centrale électrique de secours etc

Enfin le terrain de sport de la ville de FELLETTIN aménagé en face de l'entrée de la future école, dont il n'est séparé que par la route, doit être mis à la disposition des élèves..

En dehors de ce terrain, il n'est prévu pour l'Ecole d'autres installations sportives que les aires d'évolution au cours de récréation placées à proximité de chaque bâtiment.

PROGRAMME PARTICULIER DE CHAQUE BATIMENT

ADMINISTRATION ET ECOLE D'ENSEIGNEMENT THEORIQUE

Ces bâtiments au nombre de trois seront disposés autour d'une " terrasse-musée ". Ce seront:

- 1°) les locaux administratifs, l'appartement du surveillant général, celui du sous-Econome, les classes et salles de dessin et un vaste préau.

les locaux administratifs

Cabinet du Directeur et son Secrétariat (2 pièces)

Bureau du Surveillant Général

Bureau de l'Econome et son secrétariat (3 pièces)

Salle d'attente commune

W.C.

.../...

PIECE ANNEXE -I (suite 2)

Programme général de construction de l'Ecole des Bâtiments établi par l'administration de l'Ecole et la Chambre d'apprentissage de la maçonnerie et du béton armé. Janvier 1946.
A.M. Felletin - 1A2

l'appartement du Surveillant Général

- 5 pièces, cuisine, W.C., salle de bains
- appartement du sous-Econome
4 pièces, cuisine, W.C., salle de bains

les classes et salles de dessin

- 25 à 30 classes de 36 élèves dont 4 en amphithéâtre avec dispositifs d'enseignement expérimental et cabinet de modèles et d'instruments.
- 2 salles de dessin graphique de 70 élèves
armoires-vestiaire dans chaque classe

Tout le rez-de-chaussée du bâtiment sera disposé en préau où aboutiront les escaliers.

L'un de ces préaux donnant sur la route, servira d'abri couvert et donnera accès au hall d'entrée de l'Administration

- 2°) L'amphithéâtre général, la bibliothèque et la salle des professeurs

Cet amphithéâtre pourra recevoir la totalité des élèves de l'école, soit pour des cours en commun, soit pour certaines manifestations récréatives, soit pour la distribution des prix.

Il sera directement accessible au public sans traverser l'Ecole.

Au-dessus, sera installée la bibliothèque avec salle de lecture pour les élèves et éventuellement des lecteurs extérieurs

Au même étage on trouvera la salle des professeurs avec vestiaire armoires individuelles et lavabos W.C.

- 3°) Le bâtiment des modèles

Sorte de salle d'exposition devant recevoir des appareils de démonstration (géométrie, stéréotomie, etc ...) des tableaux d'épure, des exemples de réalisation, des éléments archéologiques etc ...

On y trouvera également ~~également également~~ un petit matériel d'expérience (résistance du béton, granulométrie etc ...)

- 4°) "Terrasse-musée"

Le centre de la terrasse autour de laquelle seront élevés ces bâtiments sera peuplé, dans les années qui viendront, par une série de modèles d'ouvrages de maçonnerie de caractère démonstratif

PIECE ANNEXE -I (suite 3)

Programme général de construction de l'Ecole des Bâtiments établi par l'administration de l'Ecole et la Chambre d'apprentissage de la maçonnerie et du béton armé. Janvier 1946.

A.M. Felletin - 1A2

CHANTIERS ET ATELIERS

Les chantiers en plein air seront établis sur de longues terrasses exposées au midi et à l'Est.

Contre les murs de ces terrasses seront construits les ateliers destinés aux travaux exécutés pendant la mauvaise saison.

De cette façon, les élèves travailleront dans les conditions où ils pratiqueront plus tard leur métier.

Un chemin de fer à voie de 60 permettra d'alimenter en matériaux, chantiers et ateliers et assurera l'enlèvement des gravats.

Des dépôts de matériaux et de matériel, un atelier d'outillage compléteront l'ensemble.

Une entrée spéciale permettra d'y accéder directement de la route départementale.

L'INTERNAT

L'internat se compose des pavillons d'habitation du restaurant, du pavillon de douche, de l'infirmerie, du centre médical, et des services généraux.

I°) Pavillons d'habitation

Chaque pavillon recevra 100 élèves

Conçus sur le même programme, ils seront cependant tous différents de forme et de disposition de façon à éviter la monotonie et l'impression de "casernement"

Les principes suivants présideront à la conception de chacun d'eux: on y trouvera

au rez-de-chaussée

2 salles d'études de 50 élèves

~~une salle de récréation~~

la salle de récréation

la salle des chaussures

un bureau pour les surveillants d'internat
des W.C.

en deux étages:

deux dortoirs de 50 élèves chacun surveillables par un seul maître.

chaque élève disposera à la tête de son lit d'un lavabo et d'une armoire au droit desquels le sol sera carrelé

PIECE ANNEXE -I (suite 4)

Programme général de construction de l'Ecole des Bâtiments établi par l'administration de l'Ecole et la Chambre d'apprentissage de la maçonnerie et du béton armé. Janvier 1946.
A.M. Felletin - 1A2

A chaque étage on trouvera le vestiaire correspondant au dortoir et deux W.C.

en demi sous sol:

la chaufferie, la lingerie et autres dépendances.

2°) Restaurant

Ce bâtiment comportera, au rez-de-chaussée, une grande salle pouvant recevoir les 1.000 élèves par tables de 10

Cette salle pourra être subdivisée en trois, ou réduite par des cloisons amovibles.

A un autre étage se trouvera le restaurant des professeurs avec entrée indépendante.

En demi sous sol seront installées, la cuisine, la plonge, les réserves à viande et à légumes, les tables à armoires froides et chaudes etc...

Des groupes de trois monte charges, un chaud, un froid, et un desservant la plonge permettront d'assurer le service au moyen de chariots roulants.

Une entrée spéciale donnant sur la route permettra d'effectuer les livraisons de l'extérieur.

3°) Pavillon de douche et buanderie

Ce pavillon comprendra une salle de 25 cabines et deshabilleurs pour les élèves et une de 6 pour le personnel ainsi que deux salles de bains.

La buanderie et son sècheur lui seront annexés.

4°) Infirmierie et centre Médical

L'Infirmierie comprendra:

- la salle des entrées
- la salle d'examen
- la salle d'opération et dépendances
- le bureau du médecin
- une salle de radiographie
- une salle des malades de 40 lits
- 6 chambres d'isolés
- 2 chambres d'infirmier
- une salle à manger
- une cuisine et ses dépendances

PIECE ANNEXE -I (suite 5)

Programme général de construction de l'Ecole des Bâtiments établi par l'administration de
l'Ecole et la Chambre d'apprentissage de la maçonnerie et du béton armé. Janvier 1946.
A.M. Felletin - 1A2

Le centre médical comprendra :

- la salle de déshabillage
- la salle d'examen
- la salle de radioscopie
- le bureau du médecin

5°) Habitation du Directeur et de l'Econome

Disposées en pavillons séparés elles comprendront :

Pour le Directeur :

salon
salle à manger
bureau
4 chambres avec cabinet de toilette
1 salle de bains
cuisine
office
buanderie
W.C.
caves
garage particulier

Pour l'Econome

salon
salle à manger
bureau
3 chambres avec un cabinet de toilette et une salle
de bains
cuisine
buanderie
W.C.
cave
garage particulier

PIECE ANNEXE -I (suite 6)

Programme général de construction de l'Ecole des Bâtiments établi par l'administration de l'Ecole et la Chambre d'apprentissage de la maçonnerie et du béton armé. Janvier 1946.
A.M. Felletin - 1A2

6°) Services divers

est en outre prévu:

- une petite centrale électrique suffisante pour alimenter un éclairage de secours et diverses installations indispensables du fonctionnement de l'école.
- un groupe de garages, pour les camions, camionnettes de l'école et pour les voitures de l'administration et des professeurs.

CHAUFFAGE

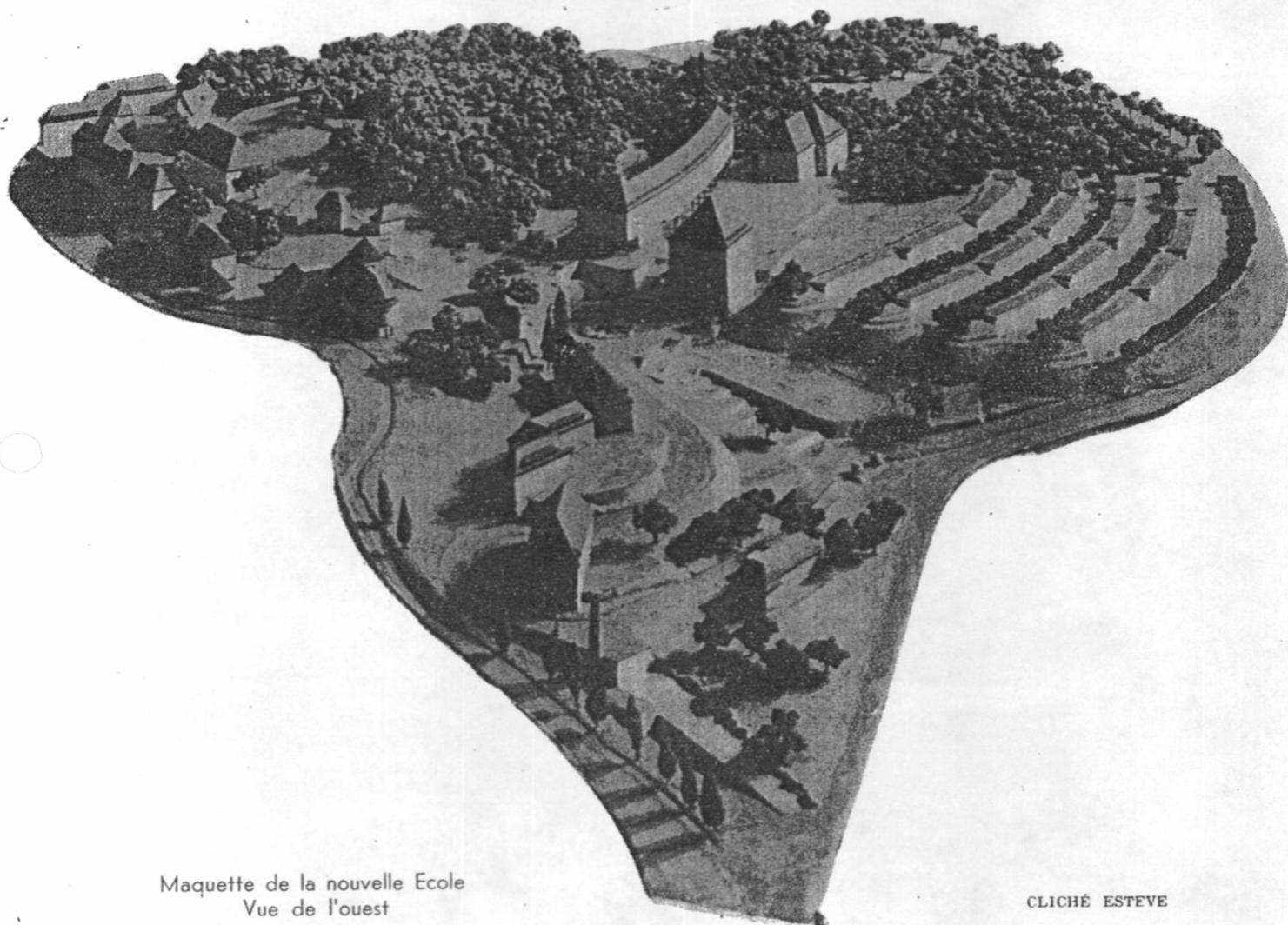
Chaque bâtiment ou groupe de bâtiment possèdera sa chaufferie, une installation centrale risquant d'être trop onéreuse et insuffisamment souple pour le programme à remplir.

EAUX USEES ET DISTRIBUTION

Un réseau d'égout et de canalisation permettra d'évacuation des eaux usées et le passage des canalisations électriques, téléphoniques et autres.

PIECE ANNEXE -II

Brochure de présentation de l'école datant de 1950-1951.
A.D. Felletin - 96W30



Maquette de la nouvelle Ecole
Vue de l'ouest

CLICHÉ ESTEVE

PIECE ANNEXE -II (suite 1)

Brochure de présentation de l'école datant de 1950-1951.
A.D. Felletin - 96W30

UN BATIMENT

qui n'est qu'une "première pierre"

Le 24 octobre 1950, M. Claudius Petit, ministre de la Reconstruction et de l'Urbanisme, assisté de M. Buisson, directeur général de l'Enseignement technique, représentant M. André Morice, secrétaire d'Etat à l'Enseignement technique, à la Jeunesse et aux Sports, a inauguré un important bâtiment à l'Ecole de métiers du bâtiment de Felletin dans la Creuse.

Mais ce bâtiment n'est qu'une partie du bâtiment des classes de la future Ecole, et le bâtiment des classes ne sera lui-même qu'un des bâtiments de l'Ecole...

Il nous faut expliquer.

L'Ecole de métiers du bâtiment, créée par la municipalité de Felletin en 1909, avait ouvert ses portes le 1^{er} octobre 1911 sous le nom d'Ecole pratique et de l'Industrie pour ne prendre son titre actuel que quelque dix ans plus tard. Les charges que son exploitation firent peser sur le budget de la commune conduisirent la municipalité à en confier la gestion, le 23 janvier 1932, à la Chambre d'apprentissage de la maçonnerie, du béton armé et de la taille de pierre.

Les locaux devinrent rapidement trop petits : il fallut tout d'abord construire un nouveau bâtiment pour recevoir l'atelier de menuiserie et la salle de dessin.

Il fallut ensuite louer un terrain près de la gare pour y installer les sections de maçonnerie, de taille de pierre et de serrurerie.

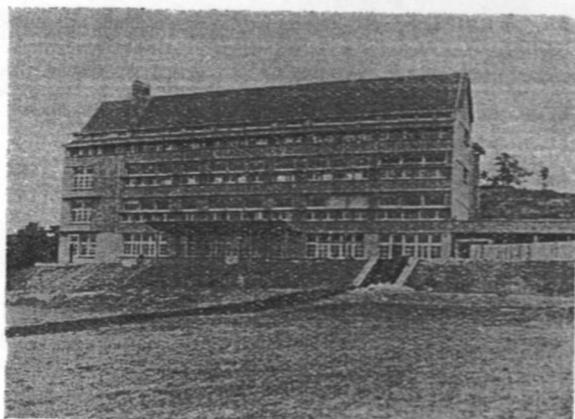
Ensuite un autre terrain dut être loué pour y installer sommairement un atelier de peinture.

Dès le début de l'occupation allemande en France, un Centre de jeunesse créé à Felletin fut jumelé à l'Ecole et depuis, le nombre d'élèves alla sans cesse en croissant.

Voici d'ailleurs les effectifs totaux des élèves du bâtiment à Felletin :

1920-21.....	36	1935-36.....	120
1921-22.....	51	1936-37.....	112
1922-23.....	62	1937-38.....	106
1923-24.....	69	1938-39.....	118
1924-25.....	73	1939-40.....	123
1925-26.....	84	1940-41.....	99
1926-27.....	61	1941-42.....	143
1927-28.....	63	1942-43.....	162
1928-29.....	50	1943-44.....	200
1929-30.....	37	1944-45.....	227
1930-31.....	26	1945-46.....	232
1931-32.....	28	1946-47.....	275
1932-33.....	46	1947-48.....	332
1933-34.....	91	1948-49.....	342
1934-35.....	125	1949-50.....	344

Les élèves du Centre de jeunesse, devenu



CLICHÉ P. N.

Bâtiment des classes 1^{re} tranche



CLICHÉ P. N.

Atelier semi-provisoire

PIECE ANNEXE -II (suite 2)

Brochure de présentation de l'école datant de 1950-1951.

A.D. Felletin - 96W30

depuis la Libération Centre d'apprentissage, étaient logés partie dans des baraques, partie dans des locaux de fortune loués et aménagés en différents endroits de la ville.

Il fallait regrouper le tout, il fallait construire et construire vite, parce que la France allait avoir besoin de maçons, de tailleurs de pierre, de charpentiers, de serruriers et de peintres pour relever ses ruines.

La Chambre d'apprentissage ayant obtenu de créer une nouvelle Ecole, trouva auprès de l'Etat et de la municipalité de Felletin une très grande compréhension: et la ville de Felletin remit à la Chambre un terrain de 14 hectares situé à 1 kilomètre de la ville, sur la route d'Aubusson.

M. Jean-Pierre Paquet, architecte en chef des bâtiments civils et des monuments historiques, fut chargé de l'étude d'un projet pour construire sur ce terrain une Ecole pouvant recevoir des élèves internes; mais le programme précisait que la construction de cet ensemble devait se faire de telle sorte que l'Ecole puisse fonctionner progressivement avec 300, 400 ou 500 élèves, se développant toujours par tranches, dans les conditions les meilleures et sans que les transformations conduisent à des dépenses excessives.

Programme. — Le programme qui fut établi comportait les prévisions suivantes :

Cette Ecole est destinée à former des ouvriers du bâtiment et principalement des maçons, en trois années d'études. Elle comprendra :

a) Des bâtiments pour l'Enseignement théorique.

b) Des chantiers et des ateliers de travaux pratiques.

c) Un internat conçu de façon que les élèves puissent y retrouver, autant que possible, les conditions essentielles de la vie familiale.

La conformation irrégulière du terrain sera mise à profit pour étager les bâtiments et les

terrasses de l'Ecole au mieux des conditions de son fonctionnement, tout en ménageant des points de vue sur le beau paysage qui l'environne.

L'internat sera organisé par pavillons disposés à la façon d'un village.

Administration et enseignement théorique. — Ces bâtiments au nombre de trois seront disposés autour d'une « terrasse-musée ».

Ce seront : 1° les locaux administratifs, l'appartement du surveillant général, celui du sous-économe, les classes et salles de dessin et un vaste préau; 2° l'amphithéâtre général, la bibliothèque et la salle des professeurs; 3° le bâtiment des modèles; 4° une terrasse-musée.

Chantiers et ateliers. — Ils seront établis sur de longues terrasses exposées au midi et à l'est.

Des dépôts de matériaux et de matériel, un atelier d'outillage compléteront l'ensemble.

Une entrée spéciale permettra d'y accéder directement de la route départementale.

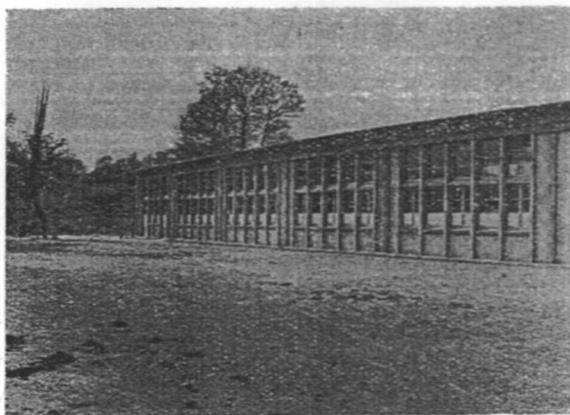
Internat. — L'internat se composera des pavillons d'habitation, de l'infirmerie, du centre médical et des services généraux.

Chacun des pavillons d'habitation recevra 100 élèves et quoique conçus sur le même programme, ils devront être de forme et de disposition différente de façon à éviter l'impression de casernement.

Le restaurant comportera une salle où les élèves seront reçus par tables de 10; elle pourra être subdivisée en trois par des cloisons amovibles.

Le restaurant des professeurs sera au premier étage; la cuisine et ses services seront en demi-sous-sol.

L'infirmerie, l'habitation du directeur et de l'économe, les différents services, seront placés de telle sorte que leur accès soit aisé en fonction de leur destination.



CLICHÉ P. N.

Atelier aménagé en classes pour quelques années



CLICHÉ P. N.

Au premier étage : Le couloir et les classes

PIECE ANNEXE -II (suite 3)

Brochure de présentation de l'école datant de 1950-1951.

A.D. Felletin - 96W30

Le projet. — Le terrain s'étend sur le flanc d'une petite colline de forme tronconique, de ce fait exposée à l'est, au sud et à l'ouest; ce qui permet d'étaler aisément les bâtiments pour que tous reçoivent le soleil.

Sa conformation est très irrégulière et il présente entre son point bas et le sommet de la colline une différence de niveau de 47 mètres.

Les ateliers s'ouvrent sur quatre terrasses étalées de l'est à l'ouest et sont ainsi exposés en plein midi.

Au-dessus de la dernière terrasse d'ateliers, une plate-forme recevra l'échafaudage métallique qui sert de portique pour l'éducation physique appliquée au bâtiment.

Cette plate-forme donne enfin accès au grand bâtiment des classes flanqué sur un de ses côtés d'une grande salle de réunion en amphithéâtre avec bibliothèque, et de l'autre d'une grande salle de modèles.

Voilà pour l'enseignement, avec vers l'est quelques dépôts de matériaux.

Une première entrée sur le terrain se trouve axée avec le terrain de sport que la ville va faire édifier.

A gauche de cette entrée se trouve un pavillon de concierge et l'infirmerie.

Les différents bâtiments d'habitation sont alors disposés sur la croupe ouest du terrain, pour exposer les façades aux derniers rayons de soleil de la journée.

Les bâtiments, aux formes variées, abriteront en principe chacun 100 élèves, mais certains seront réunis par deux, d'autres par trois, de façon à ne pas donner l'aspect d'un ensemble de casernes.

Dans chacun de ces bâtiments, les pensionnaires auront leurs salles d'étude et une salle de réunion dans laquelle ils prendront le matin leur petit déjeuner.

Enfin un grand bâtiment de réfectoire a été prévu pour les deux principaux repas et naturellement le directeur de l'Ecole, l'économiste et certains professeurs trouveront leur logement dans cet immense terrain.

Une seconde entrée du terrain est située à l'est et donne accès d'une part aux dépôts de matériaux et aux ateliers, d'autre part aux bâtiments d'enseignement.

Réalisation. — Pour commencer, la Chambre d'apprentissage n'eut aucune hésitation : il fallait d'abord construire de nouveaux ateliers : une première rangée de trois ateliers fut entreprise et donnée en adjudication le 18 juillet 1946. Elle était mise en service le 1^{er} octobre 1947.

Mais à cette époque, le ciment était rare, aussi les charpentes furent-elles construites en bois du pays, mais dans le gabarit prévu pour les couvertures définitives.

L'année suivante était entreprise la construction d'une seconde rangée d'ateliers édifiée celle-ci en « dur », c'est-à-dire couverte en béton armé.

La construction de ces ateliers a permis dès 1947 d'installer sur le nouveau terrain les sections de maçonnerie dont la place fut occupée aux ateliers de la gare par les charpentiers et par une salle de dessin, ce qui permit d'augmenter le nombre de dortoirs dans la vieille Ecole.

Depuis, les ateliers sont édifiés par les élèves de l'Ecole et chaque année, un atelier voit le jour : la distribution des prix a été faite le 12 juillet 1950 dans le septième atelier dont les murs avaient été édifiés en 1948-1949 par les élèves de première et de seconde année et la couverture en béton armé, en 1949-1950 par les élèves de deuxième et de troisième année.

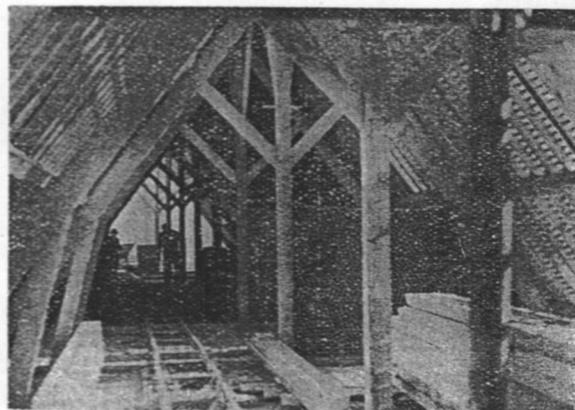
Il en sera de même maintenant tous les ans.

Dans tous ces ateliers, aucun enduit, aucun dallage n'a été exécuté : les élèves les feront peu



Atelier définitif

CLICHÉ P. N.



Charpente exécutée par les élèves charpentiers

CLICHÉ P. N.

PIECE ANNEXE -II (suite 4)

Brochure de présentation de l'école datant de 1950-1951.

A.D. Felletin - 96W30

à peu dans le cadre de leur progression. Il en sera de même des caniveaux en ciment, des perrons en pierre, des clôtures et d'une quantité de travaux dont l'exécution n'est pas urgente.

Dans l'édification de la deuxième rangée des ateliers, l'un d'eux fut aménagé provisoirement en classes pour réduire le temps des déplacements des élèves entre les ateliers et les classes.

Mais il fallait songer à trouver de nouveaux locaux pour que les élèves du Centre d'apprentissage fussent logés plus convenablement dans un très bref délai.

C'est le 12 novembre 1948, lorsque M. André Morice vint visiter Felletin, que fut décidée la construction du grand bâtiment des classes, l'autorisation de construire de ce bâtiment dépendant de l'approbation de l'ensemble du projet de l'Ecole par le Conseil des bâtiments de France : ce fut chose faite le 19 mai 1949 et aussitôt les adjudications furent lancées.

Tout d'abord les travaux de terrassement ont été exécutés par les élèves de l'Ecole d'apprentissage des travaux publics d'Egletons venus avec leur puissant matériel.

Deux solutions étaient apparues : exécuter le gros œuvre de tout le bâtiment ou bien construire le bâtiment en plusieurs tronçons. C'est à cette dernière solution que s'est arrêtée la Chambre d'apprentissage, préférant n'avoir que le tiers de son bâtiment, mais utilisable, plutôt que de posséder une immense carcasse en béton armé pendant un trop long temps, si pour une raison pour une autre l'argent venait un jour à manquer.

Ce bâtiment des classes comprendra : au rez-de-chaussée, un immense préau ouvert sur la façade, dans chacun des trois étages, une dizaine de classes de salles de dessins et de salles d'épures, soit en tout une trentaine. Enfin la partie ouest sera réservée aux services administratifs et à l'appartement du surveillant général.

Mais pour pouvoir augmenter progressivement le nombre de ses élèves, l'Ecole a besoin de dortoirs et d'autre part il faut réduire les allées et venues entre la vieille Ecole et la nouvelle.

Aussi n'a-t-on pas construit le tiers de droite, ou le tiers de gauche : on a construit une tranche ne comprenant pas la partie de l'administration, qui viendra plus tard, mais comprenant six travées situées entre deux escaliers.

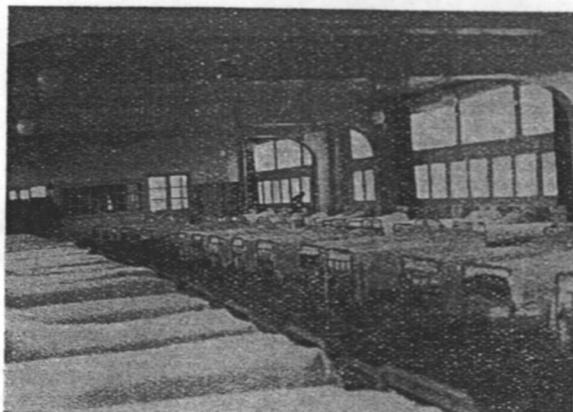
Au premier étage sont ainsi aménagées quatre classes et deux groupes sanitaires; au second et au troisième étage, les cloisons des futures classes n'ont pas été construites, ce qui permet d'obtenir deux immenses salles aménagées en dortoirs pouvant ainsi contenir chacun soixante lits. Le sol de ces dortoirs est exécuté pour la réalisation définitive : carrelage à l'emplacement du couloir, parquet à l'emplacement des classes, ciment à l'emplacement des cloisons. Près de l'escalier situé à l'est de ce bâtiment, un groupe de water-closets et de lavabos est facilement surveillé la nuit de la cabine du maître d'internat qui a vue également sur le dortoir.

Au rez-de-chaussée, la partie correspondante est aménagée pour quelques années en réfectoire avec un groupe de cuisines et de services annexes très complets.

A l'est, trois travées de rez-de-chaussée ont été construites en surplus, pour que les élèves puissent disposer d'un préau.

Sous les services de l'administration, c'est-à-dire à l'ouest du bâtiment actuellement construit, se trouve la chaufferie, qui naturellement a été aménagée immédiatement.

Quatre chaudières à alimentation automatique sont prévues pour chauffer plus tard tout le bâtiment des classes, l'amphithéâtre et la salle des modèles. Une seule suffit actuellement, mais deux ont été immédiatement installées pour prévenir tout arrêt provenant d'une panne mécanique. Une batterie d'accumulateurs est également installée pour parer à une panne de courant.



CLICHE P. N.

Le dortoir provisoire au 2^e étage

CLICHÉ P. N.

Vue d'ensemble des premières réalisations

PIECE ANNEXE -II (suite 5)

Brochure de présentation de l'école datant de 1950-1951.

A.D. Felletin - 96W30

Cette construction est bâtie avec une ossature en béton armé, surmontée d'une charpente en bois qui a été exécutée et posée par les élèves charpentiers de l'Ecole. Elle est couverte en tuiles de Pontigny.

L'ossature est habillée par une double paroi, celle de l'extérieur étant faite de dalles en béton de granit.

L'intérieur a été étudié avec soin. Les salles sont aisément ventilées par une ligne de châssis basculants à la partie supérieure des baies, ce qui ne les empêche pas d'être garnis de stores pour abriter les élèves de l'ardeur du soleil.

Dans chaque classe, des casiers permettent de ranger les affaires des élèves et dans chaque couloir d'immenses placards permettent de ranger leurs vêtements.

Pendant l'année scolaire 1950-1951, une deuxième tranche comprenant cinq travées va être construite à l'est de la tranche 1949-1950 : trois travées au-dessus du préau actuel et deux autres travées au delà. En 1951-1952, il restera à construire à l'ouest, les deux travées donnant place aux services administratifs, et à l'est les trois dernières travées de classes.

Entre temps, les élèves de l'Ecole auront construit deux nouveaux ateliers sur la troisième terrasse et probablement le pavillon du concierge situé près de l'infirmerie.

On espère également entreprendre le bâtiment de l'infirmerie au printemps 1951, et un accord récemment passé avec le service des Eaux et Forêts va permettre de commencer à boiser l'ensemble.

Lorsque le bâtiment des classes sera complètement terminé, l'Ecole pourra loger sur ce terrain, dit « Les Granges », 360 internes tandis que le Centre d'apprentissage à qui la Chambre cède peu à peu son ancienne Ecole de la rue du Château pourra en recevoir 180.

L'effectif pourra donc être à ce moment de 540 élèves travaillant soit aux ateliers des Granges (maçons, tailleurs de pierre et charpentiers), soit aux chantiers de la Gare (serruriers et peintres).

Alors la Chambre d'apprentissage de la maçonnerie du béton armé et de la taille de pierre pourra entreprendre la construction des bâti-

ments d'habitation, ce qui, au bout de quelques années lui permettra de libérer peu à peu, les dortoirs aménagés provisoirement dans le bâtiment des classes et d'augmenter le nombre des classes au fur et à mesure des besoins.

C'est donc un programme de longue haleine qu'a entrepris la Chambre avec l'aide du Comité central de Coordination de l'apprentissage du Bâtiment des Travaux publics; c'est un programme qu'il faut néanmoins réaliser le plus vite possible car le pays a besoin d'ouvriers pour rebâtir ses ruines, et une Ecole de 1.000 élèves ne fournira qu'une moyenne de 330 ouvriers par an. C'est peu, mais ce sera beaucoup alors qu'en 1949, il n'y eut que 6.941 C.A.P. délivrés aux apprentis du bâtiment (toutes corporations) et se répartissant ainsi :

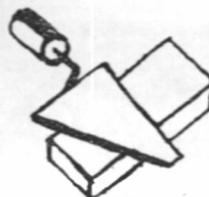
2.099	dans les Centres;
1.150	dans les Ecoles;
1.696	dans les Cours par correspondance;
1.822	dans les Cours professionnels;
174	à des candidats isolés.

C'est un programme auquel le gouvernement va apporter un concours plus actif que par le passé, maintenant qu'une convention signée le 1^{er} août 1950 entre la Chambre d'apprentissage et l'Enseignement technique précise les conditions de participation de l'Etat.

Ce morceau de bâtiment qui a été inauguré le 24 octobre est donc bien la « première pierre » de tout un ensemble, la première pierre d'une « Ecole de Bâtiment » que la profession s'est juré de réaliser pour répondre aux besoins du pays.

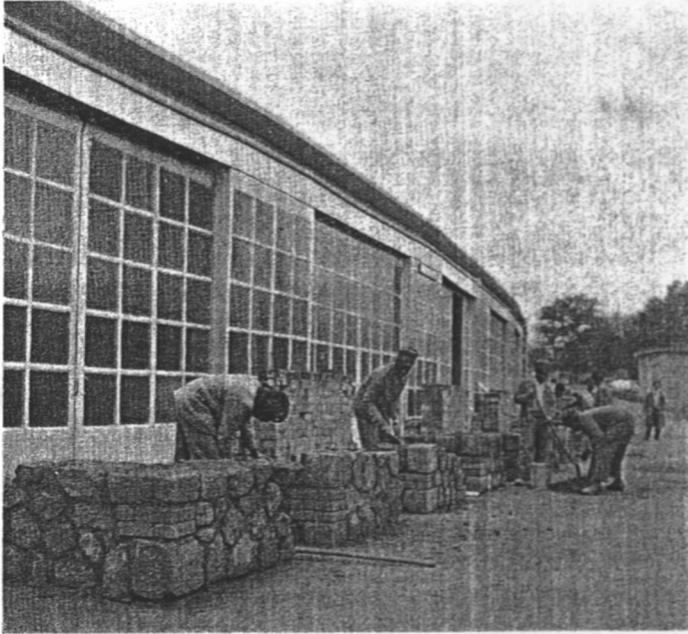
Prenons rendez-vous dans deux ans pour voir terminée la première partie de cette œuvre, partie qui, avec ses 360 lits, ses 17 classes (dont 5 dans un des ateliers), ses 8 ateliers de chacun 35 m x 8,50 m et son portique d'éducation physique, formera déjà un bel ensemble, prometteur de ce que sera quelques années plus tard la grande Ecole des Métiers du Bâtiment de Felletin.

PIERRE NOËL,
Ingénieur E.T.P.,
Président adjoint
de la Chambre d'apprentissage
de la Maçonnerie.

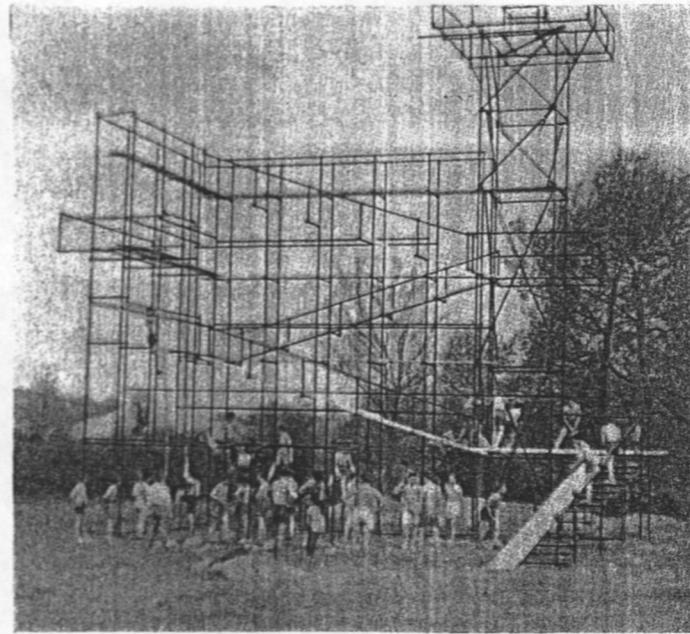


PIECE ANNEXE -II (suite 6)

Brochure de présentation de l'école datant de 1950-1951.
A.D. Felletin - 96W30



Terrasse de l'atelier de maçonnerie, utilisée pendant la belle saison.



Le portique de gymnastique est réalisé en éléments d'échafaudage

LE CHOIX D'UN MÉTIER

Les jeunes gens d'aujourd'hui, vivant au siècle de la télévision et de la bombe atomique, sont particulièrement attirés par certaines professions touchant la mécanique et l'électricité, et dédaignent volontiers d'autres professions aussi intéressantes et aussi lucratives mais possédant moins l'attrait de la nouveauté.

Ils ne se rendent pas compte que ces professions de la mécanique et de l'électricité vont être bientôt encombrées, et qu'à moins de dons intellectuels et manuels exceptionnels, elles n'offrent que la perspective d'une vie médiocre, sans espoir de s'élever ni de s'installer un jour à son compte.

Il existe pourtant d'autres métiers qui, certes, n'ont pas le mystérieux attrait de ce qui tourne, cliquette, bouge ou ronfle, mais qui offrent à ceux qui les embrassent des avantages sérieux, de vastes possibilités.

Les métiers de maçon et de tailleur de pierre sont de ceux-là.

Métiers très intéressants, où l'intelligence trouve à s'exercer autant que les mains.

Métiers rémunérateurs, où le chômage n'est pas à craindre, et où le jeune homme instruit est assuré d'avancer rapidement dans la hiérarchie.

Le métier de tailleur de pierre est un métier d'art (marbrerie, sculpture, monuments funéraires, restauration des monuments historiques).

Les bons tailleurs de pierre, les bons appareilleurs sont rares et recherchés.

Parents, dans l'intérêt de vos enfants, méiez-vous des engouements passagers, irraisonnés et décevants.

Réfléchissez, renseignez-vous, et concluez.

L'ÉCOLE DE MÉTIERS DE LA MAÇONNERIE
15, rue Saint-Lambert à Paris (15^e)
reçoit des élèves externes dans les sections de maçonnerie, taille de pierre, carrelage et marbrerie. Elle prépare également au Certificat d'Aptitude Professionnelle et au Brevet d'Enseignement Industriel.

L'ÉCOLE DE FELLETIN

BUT. — L'école prépare exclusivement aux professions du Bâtiment.

SECTIONS. — Cinq sections sont proposées au choix des élèves : Maçonnerie-béton armé ; Taille de pierre ; Charpente en bois ; Serrurerie ; Peinture-décoration. Chaque section est spécialisée.

AGE. — 13 ans révolus au 31 décembre de l'année d'admission.

CONDITIONS. — Aucun diplôme n'est exigé ; toute fois le recrutement des sections Charpente et Serrurerie se fait sur concours (10 élèves par promotion dans chacune de ces ateliers).

PROGRAMME. — La scolarité est de trois ans. Les études comprennent :

- a) Un complément d'enseignement général ;
- b) Un enseignement technique théorique ;
- c) Un enseignement pratique.

REGIME. — L'école accepte des élèves internes, demi-pensionnaires et externes. Le prix de pension est de 32 400 francs par an, payable par trimestre d'avance. Les frais de surveillance médicale, la prime assurance accidents de travail, la literie et les fournitures scolaires sont à la charge des familles.

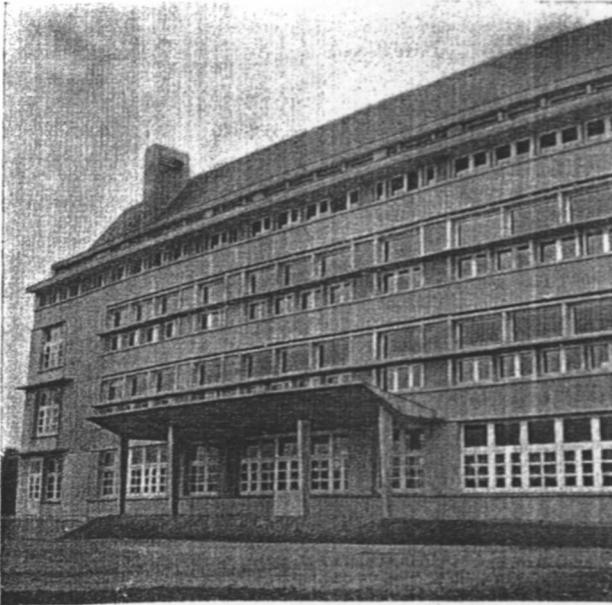
Des bourses de séries et des bourses d'apprentissage sont allouées aux familles nécessiteuses, une allocation complémentaire d'apprentissage de 1 000 à 2 200 fr par mois est attribuée suivant la section et l'année, par l'Association parisienne d'action sociale du Bâtiment à tout élève dont la famille souscrit un engagement de trois ans durée des études (valable à l'école ou chez un patron).

SANCTION DES ÉTUDES. — En fin de scolarité les élèves se présentent au Certificat d'Aptitude Professionnelle ; les meilleurs peuvent obtenir le Brevet d'Enseignement Industriel.

DEBOUCHES. — Tous les élèves sortants trouvent, sans difficultés, à se placer dans les entreprises du Bâtiment et des Travaux Publics ; ils peuvent, s'ils le désirent, continuer leurs études dans des écoles d'un niveau supérieur.

PIECE ANNEXE -II (suite 7)

Brochure de présentation de l'école datant de 1950-1951.
A.D. Felletin - 96W30



Première partie du bâtiment des classes.

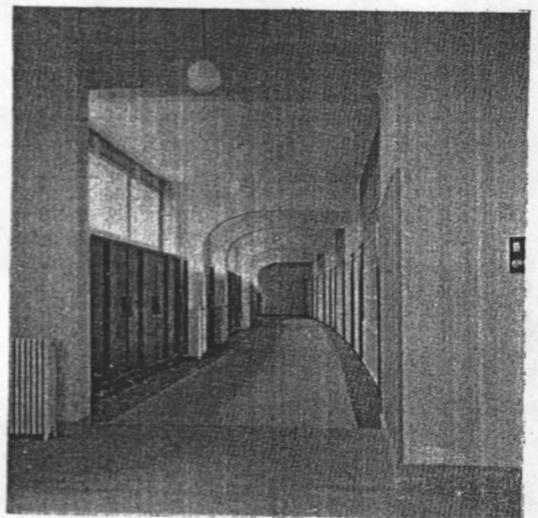
la varlope, au grand émoi des élèves...).

Mais la « vieille école » et son annexe de la gare ne pouvaient accueillir au maximum que 232 apprentis, chiffre qui devenait de plus en plus insuffisant à mesure que passaient les années. Et il était d'autre part raisonnable de songer à grouper les locaux scolaires et les locaux d'internat afin d'éviter les déplacements inutiles.

Il fallait donc faire du neuf et voir grand. Mais il fallait également faire vite et assurer les besoins immédiats sans sacrifier l'avenir.

La Chambre d'apprentissage s'attaqua à cette tâche complexe et, bien qu'elle ne pût pratiquement compter au départ que sur ses propres ressources financières auxquelles s'ajoutait le concours efficace du C.C.C.A., elle mit sur pied un programme considérable dont la première tranche est aujourd'hui achevée.

Une fois de plus, la ville de Felletin se montra très compréhensive et fit don, pour la construction de la « nouvelle école », d'un beau terrain de 14 hectares, dit « terrain des Granges », situé sur une colline bordant la route d'Aubusson, à un kilomètre de la ville.



Couloir.

PIECE ANNEXE -II (suite 8)

Brochure de présentation de l'école datant de 1950-1951.
A.D. Felletin - 96W30

Parmi les personnes présentes aux cérémonies d'inauguration se trouvait le président Robert Pradeau, à qui nous avons demandé ses impressions.

« Au milieu des approbations et des félicitations que nous apporte cette inauguration, nous a-t-il confié, je ne puis m'empêcher de faire un retour en arrière.

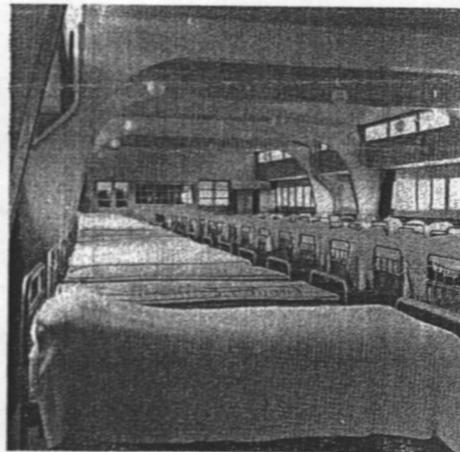
» Je garde, en effet, le souvenir de ce jour de 1944 où, étant président de la Chambre d'apprentissage de la maçonnerie, j'avais examiné ce projet avec ceux de mes collègues qui portent à l'heure actuelle tout le poids de sa réalisation.

» Nos moyens étaient faibles et ce que nous entrevoyions vraiment grandiose. Aussi lorsque avec l'accord de mes collègues j'ai signé une convention avec la ville de Felletin en vue de transférer une petite et ancienne école des métiers dans un emplacement qui lui permettrait de prendre progressivement un large essor et où l'application des méthodes de construction les plus modernes pourrait être faite, ceux qui nous ont traité d'imprudents ont été les plus nombreux.

» Nous avons rencontré aussi, fort heureusement, des hommes qui ont su allier le sens des responsabilités à la compréhension des véritables nécessités de notre économie.

» A tous ceux qui ont su mener à bien la première tranche d'une réalisation de longue haleine, la profession et le pays tout entier doivent une vive reconnaissance.

» S'il est vrai qu'être sage c'est prévoir, ils peuvent avoir quelque fierté d'avoir recherché ce qui serait valable pour demain : Felletin est la preuve que notre métier veut rester jeune. »



Au deuxième comme au troisième étage un vaste dortoir de soixante lits est actuellement installé dans des locaux qui seront ultérieurement divisés en salles de classe.

Le but que se fixa la Chambre d'apprentissage était une école pour 1000 apprentis, dont elle confia l'étude à M. Jean-Pierre Paquet, architecte en chef des Bâti-ments civils et des Monuments historiques. Mais le souci d'assurer l'immédiat conduisit à prévoir que cet ensemble devrait être réalisé de telle manière qu'il pourrait fonctionner progressivement avec 300, 400

PIECE ANNEXE -II (suite 9)

Brochure de présentation de l'école datant de 1950-1951.
A.D. Felletin - 96W30



Aspect d'un des escaliers.

ou 500 élèves et qu'il serait développé par tranches sans que ce fractionnement de la construction soit une source de difficultés techniques ou de mesures onéreuses.

Mettant à profit la configuration du terrain pour étaler largement au soleil les différentes installations, le plan prévoit que l'école comportera finalement une série de chantiers en plein air, voisins d'ateliers de travaux pratiques destinés à l'enseignement durant la mauvaise saison. un vaste bâtiment réservé à l'enseignement théorique, et une série de constructions abritant l'internat. Il faut d'ailleurs remarquer à ce propos que l'on a cherché à éviter pour les élèves toute impression d'« encasernement » et que les dix pavillons d'internat auront des formes volontairement variées et seront groupés de manière à constituer une sorte de village.

∴

Dès 1946 on commença à construire des ateliers. Les deux premières rangées furent bâties par des entreprises et la réalisation des rangées suivantes fut confiée aux élèves eux-mêmes qui, chaque année, font sortir du sol un atelier nouveau.

Et c'est en 1949 que put être entreprise la construction de la première tranche du



Atelier de peinture.

PIECE ANNEXE -II (suite 10)

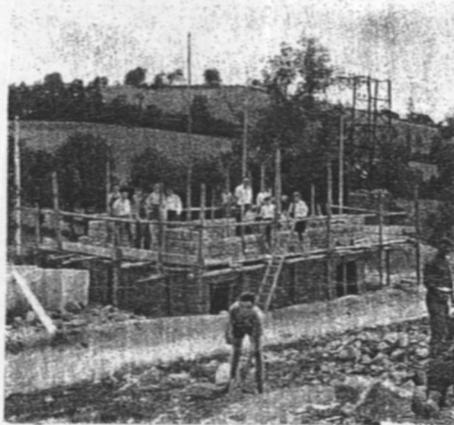
Brochure de présentation de l'école datant de 1950-1951.
A.D. Felletin - 96W30

De son côté, M. Pierre Noël, président-adjoint de la Chambre d'apprentissage, nous a déclaré :

« C'est un programme de longue haleine qu'a entrepris la Chambre d'apprentissage avec l'aide du C. C. C. A. C'est un programme qu'il faut néanmoins réaliser le plus vite possible car le pays a besoin d'ouvriers pour rebâtir ses ruines, et une école de 1 000 élèves ne fournira qu'une moyenne de 330 ouvriers par an : c'est peu, mais ce sera beaucoup alors qu'actuellement la France n'en produit que cinq à six mille sur tout le territoire. Et c'est un programme auquel le gouvernement va apporter un concours plus actif que par le passé maintenant qu'une convention signée le 1^{er} août 1950, entre la Chambre d'apprentissage et l'Enseignement technique, précise les conditions de participation de l'Etat.

» Ce morceau de bâtiment inauguré le 24 octobre est donc bien la « première pierre » de tout un ensemble, la première pierre d'une école de constructeurs que la Profession s'est juré de réaliser pour répondre aux besoins du pays.

» Prenons rendez-vous dans deux ans pour voir terminée la première partie de cette œuvre, partie qui, avec ses 360 lits, ses 17 classes, ses 9 ateliers de chacun 35 X 8,50 m et son portique d'éducation physique, formera déjà un bel ensemble, prometteur de ce que sera quelques années plus tard la grande école des métiers du Bâtiment de Felletin. »



Les élèves font la preuve de leurs capacités en participant à la construction de leur école.

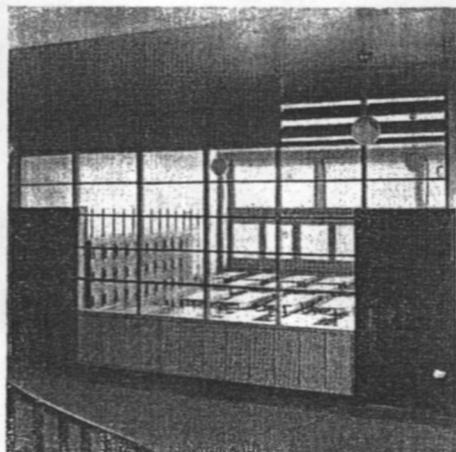
grand bâtiment d'enseignement théorique, qui est un bel édifice de trois étages, aux lignes élégantes, à ossature de béton surmontée d'une charpente en bois (qui a été exécutée et posée par les élèves-charpentiers de l'école).

Et bien que la partie actuellement réalisée ne donne encore qu'une idée imparfaite de ce que sera l'ensemble, on reconnaît en considérant les photos ci-dessous que l'école de Felletin a dès maintenant grande allure.

On prévoit que les deux tranches qui complètent ce bâtiment seront terminées en 1952. L'effectif des élèves pourra alors s'élever à 540.

Ensuite sera entreprise la construction du « village d'internat », ce qui libérera peu à peu les dortoirs aménagés provisoirement dans le bâtiment des classes et permettra d'augmenter graduellement le

Ci-dessous : Une classe, vue de la galerie de circulation. Lorsque le bâtiment sera terminé, il comprendra au total 30 salles de cours.

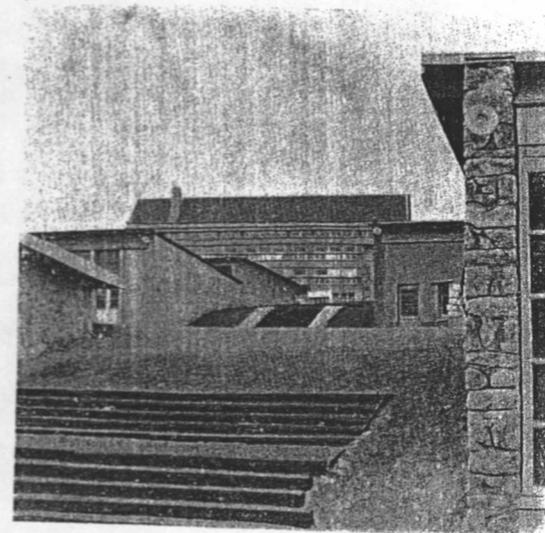


nombre des élèves pour lui faire atteindre finalement le millier.

Dressée sur sa colline, malgré le scepticisme des uns et l'inertie des autres, par une Profession qu'animent la volonté et la foi, l'Ecole des métiers du Bâtiment de

Felletin constitue, dans la croisade prêchée actuellement en France en faveur de la construction, à la fois un symbole reconfortant et une réalisation positive de la plus haute importance.

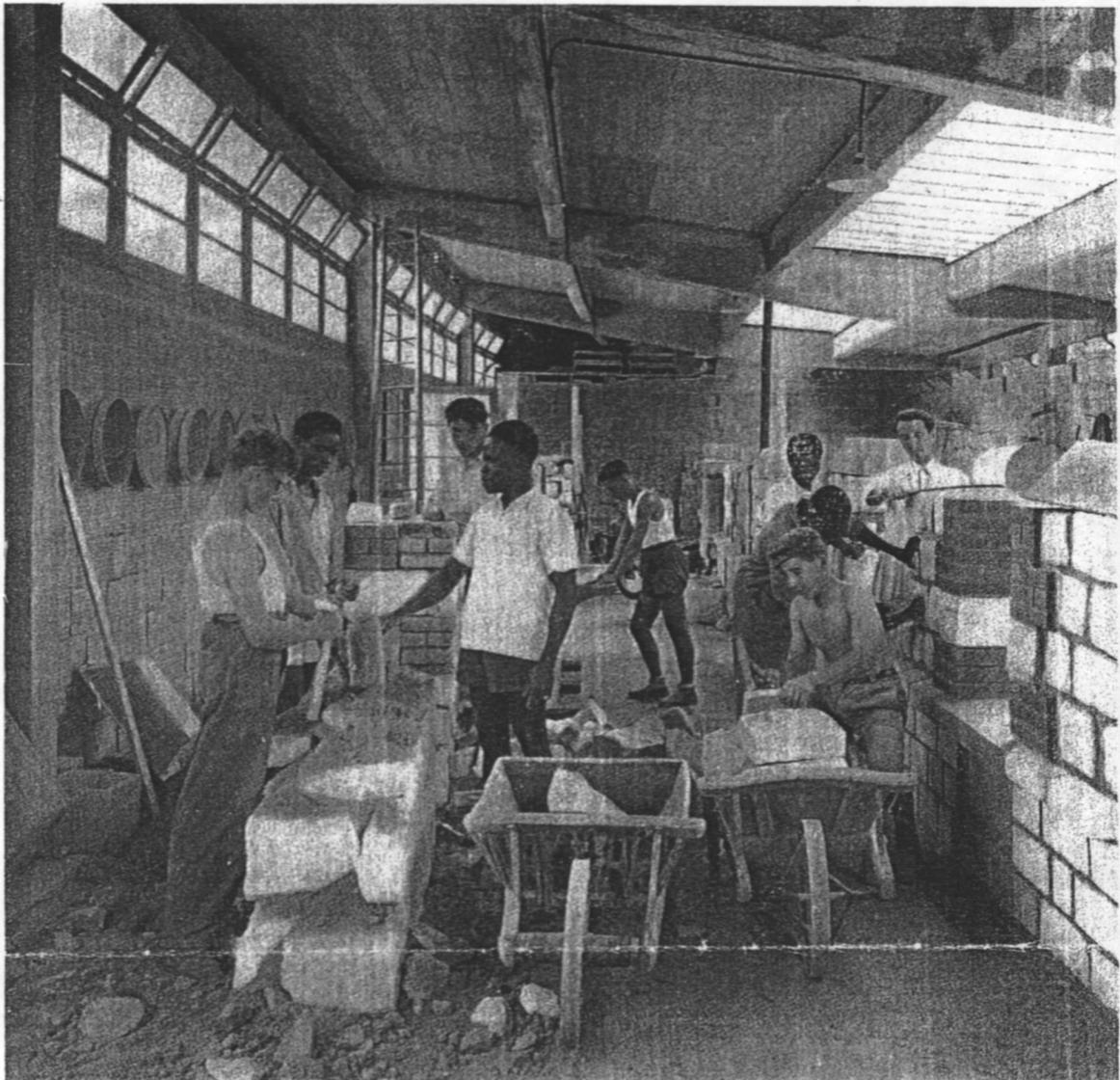
CHARLES ROCHE,



Perspective des bâtiments.

PIECE ANNEXE -II (suite 11)

Brochure de présentation de l'école datant de 1950-1951.
A.D. Felletin - 96W30



L'école de Felletin rassemble des élèves venant des horizons les plus divers. Ainsi, des apprentis originaires du Dahomey, du Togo, du Tchad et de Madagascar y sont actuellement en stage.

TABLE DES ILLUSTRATIONS

RELEVES GRAPHIQUES

- Des. 1 Carte topographique numérisée à 1/25000è - IGN
Implantation de l'école professionnelle.
- Des. 2 Plan-masse et de situation. Cadastre numérisé 2003 - Section AR
- Des. 3 Plan-masse et de situation. Cadastre numérisé 2003 - Section AR
- Des. 4 Plan-masse mentionnant les attributions des bâtiments (d'après le cadastre actuel). 06230455NUD

DOCUMENTS FIGURES REPRODUITS

- Doc. 1 Plan des parcelles cadastrales à acquérir pour la construction de la nouvelle école des métiers du bâtiment. 05230387V
- Doc. 2 Le plus ancien projet conservé, co-signé et datant de 1944. Les bâtiments s'organisent autour de la butte centrale dont ils font le tour et le bâtiment des classes, point névralgique du complexe. L'entrée monumentale est projetée dans la partie basse du site, une entrée secondaire à l'est (celle qui est utilisée aujourd'hui). La circulation est facilitée par de nombreux escaliers; les espaces verts alternent avec les espaces fleuris. 05230376XB
- Doc. 3 Photo de la maquette sans doute réalisée suite au projet de 1944 de J-P. Paquet et P. Villemain. Les architectes ont utilisé la déclivité du terrain pour théâtraliser l'architecture et organiser les espaces (espaces de vie et de travail distincts). Aucun équipement sportif n'est prévu, la ville devant alors en construire à proximité. 05230381XB
- Doc. 4 Photo d'une maquette sans doute réalisée en 1944 par J-P. Paquet et P. Villemain. Détail de l'entrée monumentale jamais réalisée. A gauche, l'infirmerie. 05230380XB
- Doc. 5 Photo d'une maquette sans doute réalisée en 1944 par J-P. Paquet et P. Villemain. Détail du bâtiment des classes, accueillant les cours théoriques. Le pavillon de gauche devait accueillir l'administration et l'amphithéâtre tandis que celui de droite serait dévolu à un musée. Au premier plan, les rangées d'ateliers, réservés au cours pratiques. 05230379XB

TABLE DES ILLUSTRATIONS

DOCUMENTS FIGURES REPRODUITS (suite)

Doc. 6	Photo d'une maquette sans doute réalisée en 1944 par J-P Paquet et P. Villemain. Détail de la butte plantée, autour de laquelle se répartissent les pavillons d'internat. Au second plan, le réfectoire est terminé par une abside semi-circulaire (réalisée).	05230378XB
Doc. 7	Photo d'une maquette sans doute réalisée en 1944 par J-P Paquet et P. Villemain. Détail de la maquette.	05230377XB
Doc. 8	Plan du complexe scolaire. Le logement du directeur, en contrebas, est éloigné des espaces d'enseignements et d'internats, disposés de manière concentrique autour de la butte. L'entrée monumentale avec parloir et concierge, s'oppose à l'entrée de service (pourtant seule aujourd'hui en fonction). Le musée initialement prévu est devenu un espace dévolu aux modèles. Enfin, à l'exception du garage installé à l'entrée est, il n'est prévu aucun parking, la circulation préconisée est donc piétonne.	05230394V
Doc. 9	Les ateliers à construire destinés aux cours pratiques.	05230397V
Doc. 10	Implantation avec précision du dénivelé, de la première travée d'ateliers à proximité de la route d'Aubusson.	05230398V
Doc. 11	Plan de situation du bâtiment des classes à construire. La partie rehaussée marque la première tranche de travaux projetée. Sont visibles également les ateliers construits en 1947 et les ateliers provisoires.	05230388V
Doc. 12	Plan du rez-de-chaussée du bâtiment des classes, la partie plus foncée étant la première tranche à réaliser.	05230389V
Doc. 13	Plan du premier étage. Les cercles noirs désignent les colonnes de soutien, le rez-de-chaussée est essentiellement un préau ouvert. A remarquer, l'escalier à vis à proximité du bureau du directeur qui est aujourd'hui l'escalier monumental d'accueil.	05230391V
Doc. 14	Plan du troisième étage. A l'exception des salles de dessin et de trait installées à l'extrémité ouest du bâtiment, toutes les salles de classes sont identiques, les unes à côtés des autres, et ouvertes sur le couloir de desserte qui parcourt le bâtiment de part en part. Trois escaliers fluidifient la circulation: à l'ouest l'escalier à vis, au centre et à l'est deux escaliers placés dans des tours rectangulaires hors-oeuvre.	05230392V

TABLE DES ILLUSTRATIONS

DOCUMENTS FIGURES REPRODUITS (suite)

Doc. 15	Plan général du premier étage du bâtiment des classes. Mention d'approbation du Ministre (sans doute de l'instruction publique), le 8 décembre 1949.	05230390V
Doc. 16	Coupe du bâtiment des classes montrant la future charpente en bois et l'escalier à vis. A noter l'alternance de béton armé et bouchardé.	05230407V
Doc. 17	Première tranche du bâtiment des classes (partie ouest), plan du rez-de-chaussée accueillant de manière provisoire la cuisine et le réfectoire.	05230403V
Doc. 18	Première tranche du bâtiment des classes (partie ouest), plan du premier étage avec le bureau du directeur et des salles de classes.	05230404V
Doc. 19	Première tranche du bâtiment des classes (partie ouest), plan du deuxième étage réservé provisoirement aux dortoirs, lavabos et vestiaires.	05230405V
Doc. 20	première tranche du bâtiment des classes (partie ouest), plan du troisième étage réservé de manière provisoire aux dortoirs, lavabos et vestiaires.	05230406V
Doc. 21	Façade nord du bâtiment des classes avec ses deux tours d'escaliers et un préau fermé.	05230396V
Doc. 22	Façade sud du bâtiment des classes avec un pavillon d'accueil à l'ouest et un préau ouvert.	05230395V
Doc. 23	Plan au sol, coupes et façades du poste électrique situé à l'extrémité sud du site, à proximité d'une rangée d'ateliers. Malgré sa construction en moellons d'agglomérés, il possède les mêmes caractéristiques architecturales que le reste du complexe.	05230386V

TABLE DES ILLUSTRATIONS

DOCUMENTS FIGURES REPRODUITS (suite)

- Doc. 24 Ce plan de 1953 est plus conforme à la morphologie actuelle du site. De nombreux équipements sportifs sont ajoutés: terrain de foot, de basket, stade, gymnase,... Tous ne verront pas le jour. La maison du directeur est placée entre l'internat, le restaurant et le bâtiment des classes. Ne seront pas réalisés: la bibliothèque, la galerie de modèles et divers petits éléments.
La ligne directrice du projet est la distinction entre espaces d'habitation et d'apprentissage; les équipements sportifs entre loisir et enseignement, comme liant des moments quotidiens, s'égrènent sur tout le site. 05230393V
- Doc. 25 Implantation du pavillon du directeur, entre deux accès "routiers". 05230399V
- Doc. 26 Façades et coupe du pavillon du directeur, construit avec les mêmes matériaux et caractéristiques architecturales que le bâtiment des classes. Il a aujourd'hui cette physionomie. 05230402V
- Doc. 27 Façade est du pavillon du directeur et ses escaliers d'accès. 05230401V
- Doc. 28 Façade sud du pavillon du directeur. Les soupiraux dans la partie basse du bâtiment atteste d'un étage semi-enterré. La rampe d'accès dans la partie basse est aujourd'hui transformée en garage. 05230400V
- Doc. 29 Vue d'ensemble du Lycée. Le bâtiment des classes ainsi que la plupart des ateliers sont achevés. 02230344XB
- Doc. 30 Vue partielle de la terrasse et construction devant le bâtiment des Classes. 02230343XB
- Doc. 31 Vue aérienne du Lycée. 02230345XB

PHOTOGRAPHIES

- Fig. 1 Vue d'ensemble depuis le nord-est. L'emprise du site en surplomb de la ville est considérable. A noter, l'opposition entre la masse bâtie à gauche et la colline arborée à droite. 03230480XA

TABLE DES ILLUSTRATIONS

PHOTOGRAPHIES (suite)

Fig. 2	Vue générale de l'ensemble du site. Le projet architectural et paysager prévoyait un aménagement de la colline sommitale, elle a finalement simplement été couverte par plusieurs arbres et un château d'eau à la forme fuselée.	05230409XA 05230348X
Fig. 3	Le bâtiment des classes, vue depuis le haut du bourg.	05230447X
Fig. 4	L'entrée actuelle de l'école qui devait être uniquement dévolue aux circulations techniques. A gauche, les ateliers les plus récemment construits, à droite le stade de foot dont les gradins ont été construits par les élèves.	05230410XA 05230349X
Fig. 5	A gauche, le bâtiment qui abrite dans sa partie supérieure le gymnase et dans sa partie inférieure la piscine. A droite, le bâtiment des classes avec en partie en sous-sol l'accès à la salle de cinéma.	05230411XA 05230350X
Fig. 6	L'intérieur du gymnase. La charpente métallique a été réalisée par les élèves.	05230360X
Fig. 7	Vue intérieure de la piscine, installée sous le gymnase. La montée d'escalier située à l'extrémité du bassin mène à une salle de douches et aux vestiaires.	05230361X 05230412XA
Fig. 8	Vue intérieure de la salle de cinéma et de spectacle.	05230362X
Fig. 9	Façade sud du bâtiment des classes avec au premier plan, un auvent en béton et le préau aujourd'hui fermé.	05230359X
Fig. 10	Le bâtiment des classes: le pavillon ouest. La maçonnerie de la terrasse évoque l'architecture militaire médiévale. Au premier plan, quelques escaliers, seuls vestiges du projet non réalisé de l'entrée d'honneur. Un projet d'aménagement paysager est en cours de réflexion.	05230412XA 05230351X
Fig. 11	Le bâtiment des classes: le pignon ouest et la façade nord.	05230371X
Fig. 12	Le bâtiment des classes: accueil et départ d'escalier.	05230416XA 05230358X
Fig. 13	L'escalier d'accès principal. Vue prise depuis le 3 ^e étage. L'élégance des formes est soulignée par la sobriété de mise en œuvre et la noblesse des matériaux utilisés.	05230356X

TABLE DES ILLUSTRATIONS

PHOTOGRAPHIES (suite)

- Fig. 14 Intérieur du bâtiment des classes, premier étage. Le couloir dessert tout l'étage. La possible monotonie du rythme répétitif formé par les motifs décoratifs géométriques est cassée par la courbure du bâtiment. 05230355X
- Fig. 15 Intérieur du bâtiment des classes, troisième étage : une partie du couloir de desserte et un escalier secondaire. A noter, au niveau de la première marche de descente de l'escalier, des ouvertures formées par des carreaux de verre poli. Ces derniers, comme marqueur d'unité stylistique, sont employés de manière récurrente sur tout le site. 05230357X
- Fig. 16 Vue prise depuis la salle de restaurant montrant le pignon ouest du bâtiment des classes et le pavillon du directeur. 05230417XA
05230364X
- Fig. 17 A gauche, l'abside du restaurant, à droite, la façade sud du pavillon du directeur et l'entrée du garage. A remarquer: la mise à profit de la déclivité du terrain ainsi que la mise en perspective et la théâtralité qu'elle induit. 05230367X
- Fig. 18 Vue prise du bâtiment des classes montrant de gauche à droite: le restaurant, le centre d'études techniques (centre d'apprentissage), l'infirmerie et l'internat, enfin le foyer. Malgré des constructions successives entre 1950 et 1975, l'ensemble est plutôt homogène. Le parti pris architectural (proportions, motifs, etc.) reste constant. 05230414XA
05230353X
- Fig. 19 La façade ouest du restaurant. A noter: l'importance des lignes horizontales et la grande hauteur de toiture accentuée par la déclivité du terrain. 05230365X
- Fig. 20 L'abside semi-circulaire du restaurant, orientée au sud. Les choix de proportions, d'alternance géométrique et de mise en contraste des matériaux de construction comme de couverture donnent au bâtiment un aspect majestueux et castral. 05230366X
- Fig. 21 L'intérieur de la salle de restaurant selon ses dispositions actuelles après rénovation et transformation en self. La rangée de baies vitrées ouvrent sur un large panorama de la ville de Felletin et de ses environs.

23 Felletin, Granges (les), route d'Aubusson
école professionnelle dite école nationale des métiers du bâtiment (EMB) puis
lycée des métiers du bâtiment (LMB)

TABLE DES ILLUSTRATIONS

PHOTOGRAPHIES (suite)

- | | | |
|---------|---|-------------------------|
| Fig. 22 | L' internat géré par le Crous et à l'horizon, à gauche, le point de vue sur Felletin (comparable à celui visible depuis le restaurant).
Vue prise depuis le bâtiment des classes. | 05230413XA
05230352X |
| Fig. 23 | Deux rangées d'ateliers. Vue depuis l'ouest. | 05230370X |
| Fig. 24 | Intérieur d'un atelier d'étude pratique, taille de pierre. | 05230368X |
| Fig. 25 | Façade nord-ouest du bâtiment des travaux. Construit dans les années 70, il diffère des autres bâtiments du site (couleurs vives en façade, petites proportions, alternances de fenêtres rectangulaires et carrés,...). | 05230369X |

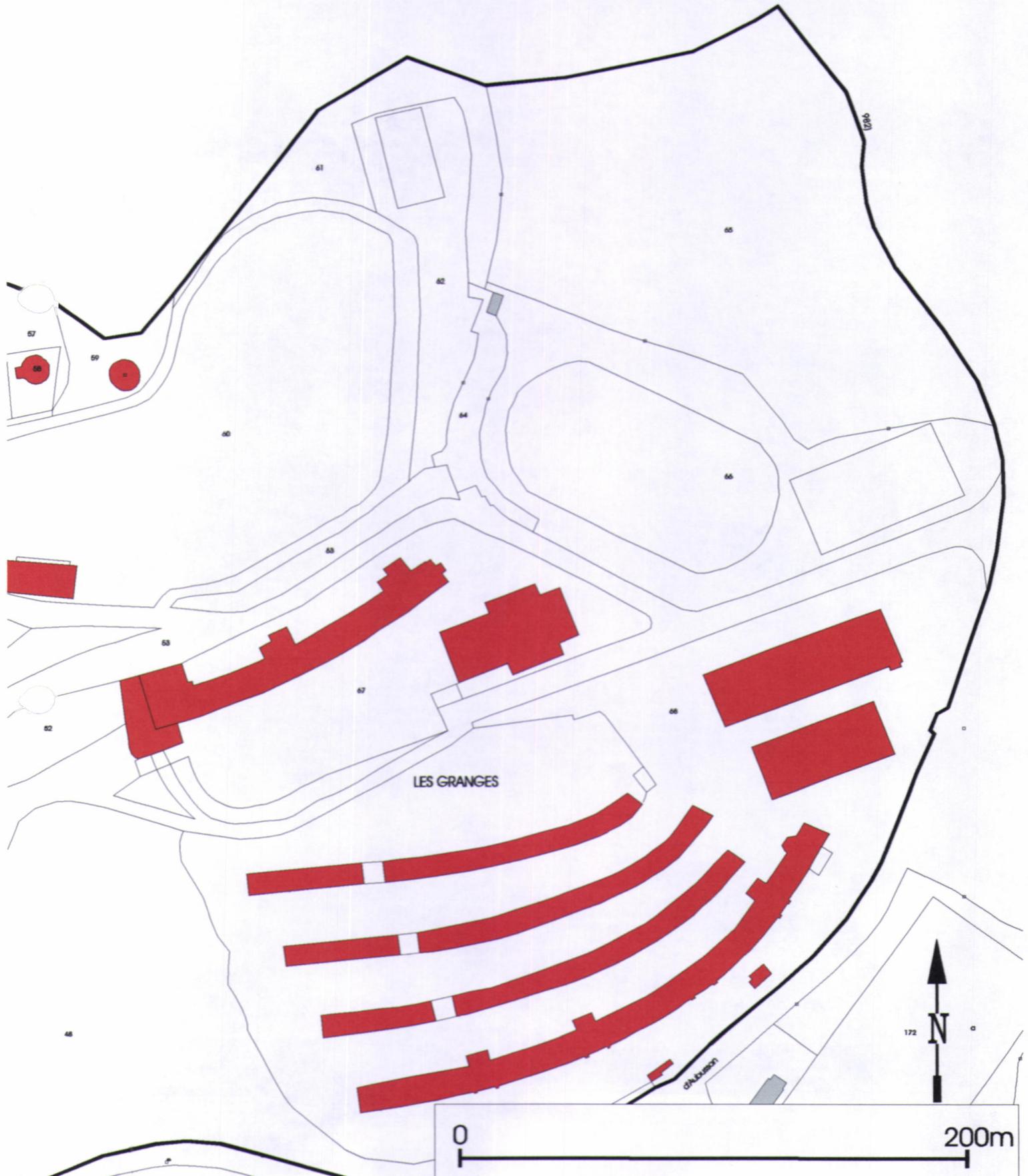
23 Felletin, Granges (Les), route d'Aubusson
école professionnelle dite école nationale des métiers du bâtiment (EMB) puis lycée
des métiers du bâtiment (LMB)

Des.2 Plan-masse et de situation.
Cadastré numérisé 2003. Section AK parcelle 48 à 68 et 170.



23 Felletin, Granges (Les), route d'Aubusson
école professionnelle dite école nationale des métiers du bâtiment (EMB) puis lycée
des métiers du bâtiment (LMB)

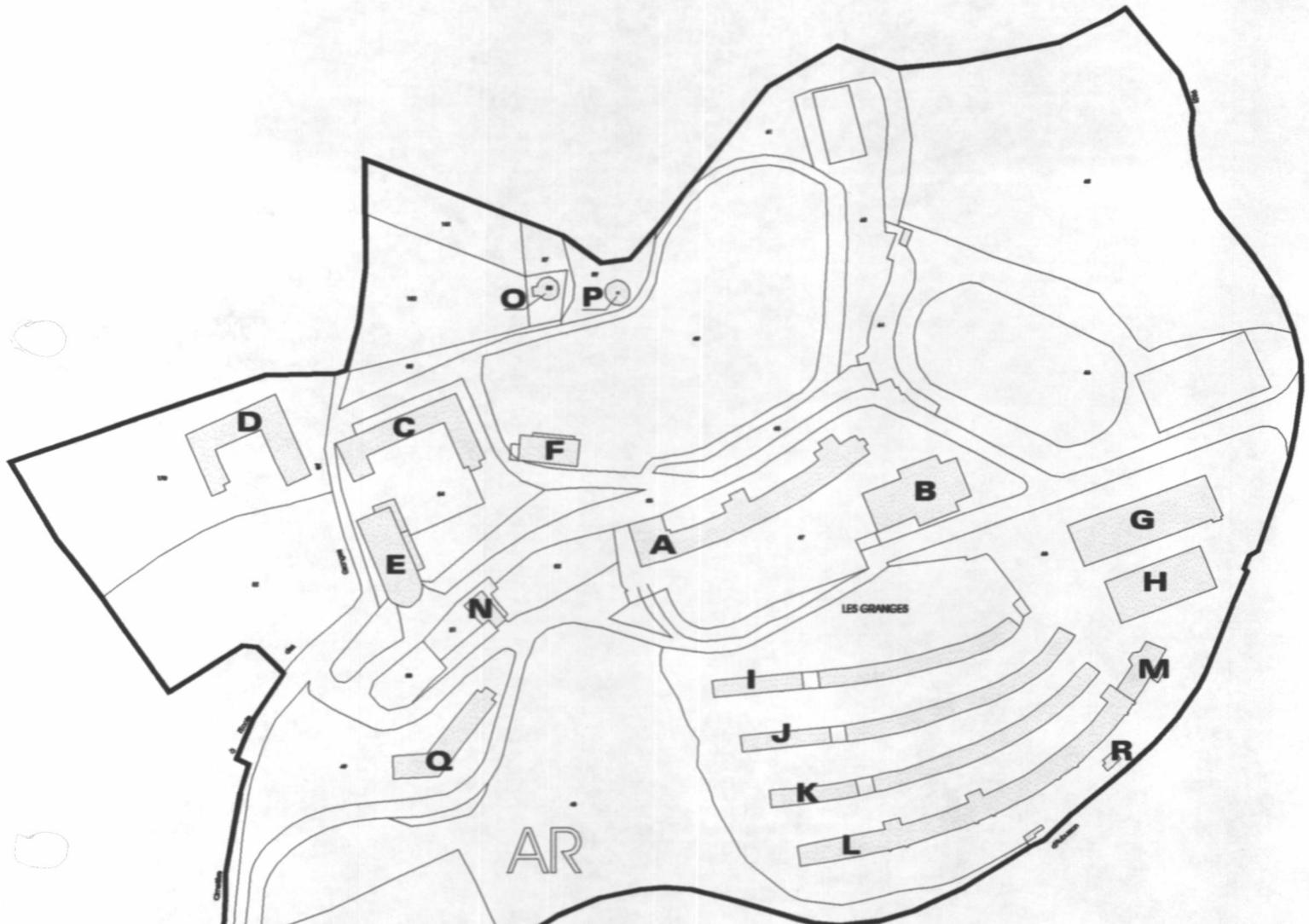
Des.3 Plan-masse et de situation.
Cadastré numérisé 2003. Section AR parcelle 48 à 68 et 170.



23 Felletin, Granges (Les), route d'Aubusson
école professionnelle dite école nationale des métiers du bâtiment (EMB) puis lycée
des métiers du bâtiment (LMB)

Des.4 Plan-masse mentionnant les attributions des bâtiments (d'après le
cadastre actuel).

06 23 0455 NOD



- A: externat**
- B: gymnase**
- C: internat et infirmerie**
- D: centre d'apprentissage**
- E: restaurant**
- F: foyer**
- G: atelier**
- H: atelier**
- I: atelier**
- J: atelier**
- K: atelier**
- L: atelier**
- M: bureau des travaux**
- N: logement du directeur**
- O: château d'eau**
- P: réservoir**
- Q: internat**
- R: transformateur EDF**

- Doc. 1 Plan des parcelles cadastrales à acquérir pour la construction de la nouvelle école des métiers du bâtiment.
 Plan dressé par un géomètre le 20 décembre 1943, avec mention des architectes en charge du projet.
 AC, Felletin . 1B5

Phot. Inv. P. Rivière 05230387V

ECOLE DE METIERS DU BATIMENT
VILLE DE FELLETIN - Creuse -
 FRAGMENT DU CADASTRE . ECHELLE 1/25000
 J.P. PAQUET Architecte en Chef du Gouvernement
 P. VILLEMAIN Architecte

S^{te} B

RELEVÉ MATRIciel - 1^{re} PARTIE

Noms des Propriétaires	Parcelles	Contenance en ares	Contenance en m. q. l. c.
GUYONNET Marguerite Marie	n° 253	11 27 03	
avec PÉREY les enfants	n° 259	2 20	
"	n° 258	27 00	
"	n° 260	16 00	
MAROT Edmond & Fils	n° 261 p	1 23 27	
BOUILLON Jean Louis	n° 262 p	28 77	
la femme de PÉREY	n° 263 p	27 80	
TESSIERE Jean	n° 267	0 10	
"	n° 268	23 40	

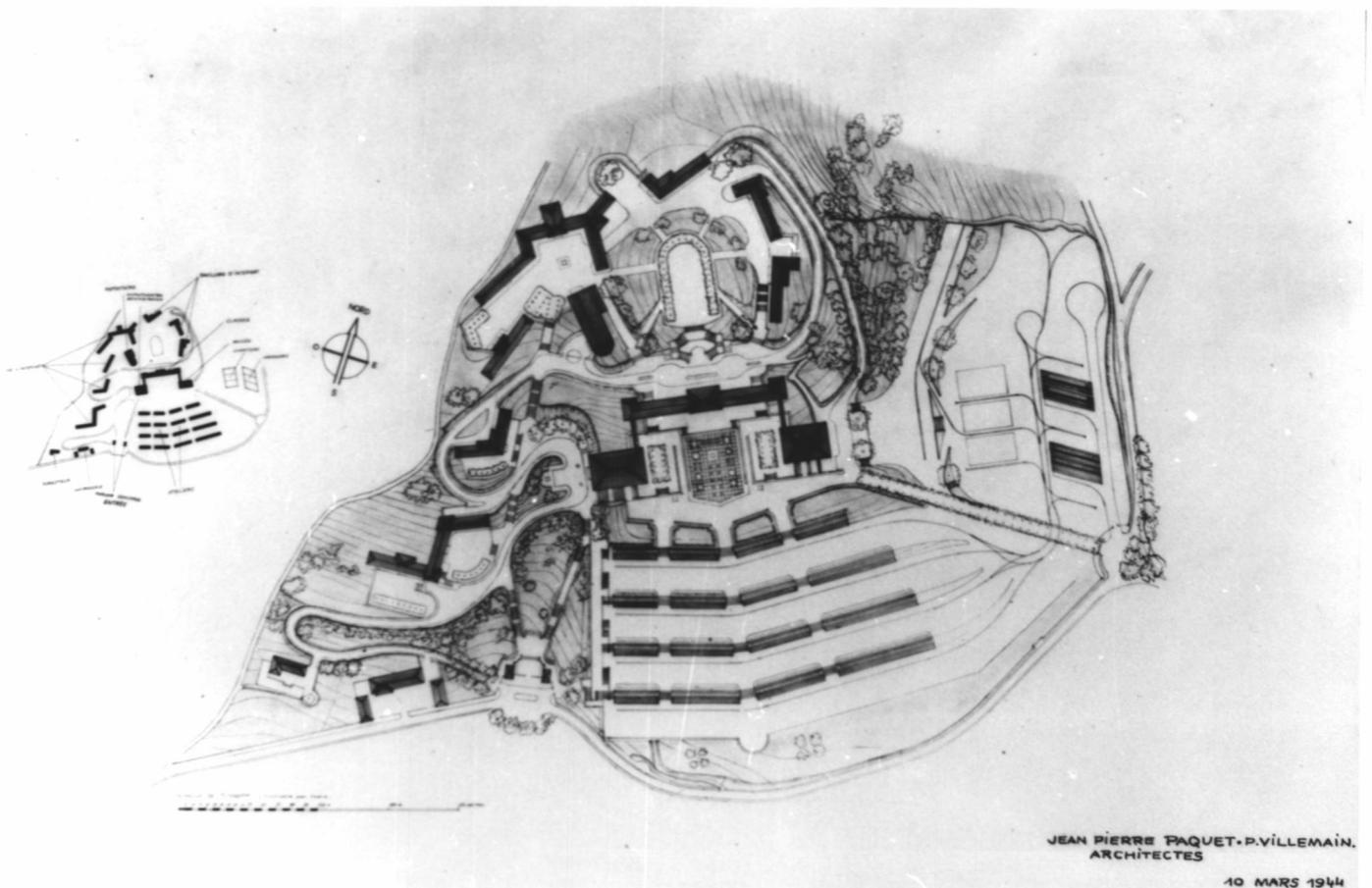
RELEVÉ MATRIciel - 2^{me} PARTIE

Noms des Propriétaires	Parcelles	Contenance en ares	Contenance en m. q. l. c.
GUYONNET Marguerite Marie	n° 254	2 26 10	
avec PÉREY les enfants	n° 255	2 20	
"	n° 256	20 70	
"	n° 257	12 00	
BOUILLON Jean Louis	n° 258	74 70	
"	n° 259	1 72 20	
L'ÉVÊQUE Alexandre	n° 264	6 03 70	
LEFÈVRE Louis	n° 265	11 00	

Dressé par le Géomètre auxiliaire
à Combrailles le 20 Décembre 1943
C. Lamy

- Doc. 2 Le plus ancien projet conservé, co-signé et datant de 1944. Les bâtiments s'organisent autour de la butte centrale dont ils font le tour et le bâtiment des classes, point névralgique du complexe. L'entrée monumentale est projetée dans la partie basse du site, une entrée secondaire à l'est (celle qui est utilisée aujourd'hui). La circulation est facilitée par de nombreux escaliers; les espaces verts alternent avec les espaces fleuris.
- photo noir et blanc avec mention manuscrite: "Jean-Pierre Paquet/P. Villemain/
Architectes/10 mars 1944"
- AC, Felletin . 1B5

Repro. Inv. P. Rivière 05230376XB



- Doc. 3 Photo de la maquette sans doute réalisée suite au projet de 1944 de J-P. Paquet et P. Villemain. Les architectes ont utilisé la déclivité du terrain pour théâtraliser l'architecture et organiser les espaces (espaces de vie et de travail distincts). Aucune équipement sportif n'est prévu, la ville devant alors en construire à proximité.
photo noir et blanc. s.d.
AC, Felletin . 1B5

Repro. Inv. P. Rivière 05230381XB



- Doc. 4 Photo d'une maquette sans doute réalisée en 1944 par J-P. Paquet et P. Villemain.
Détail de l'entrée monumentale jamais réalisée. A gauche, l'infirmerie.
photo noir et blanc. s.d.
AC, Felletin . 1B5

Repro. Inv. P. Rivière 05230380XB

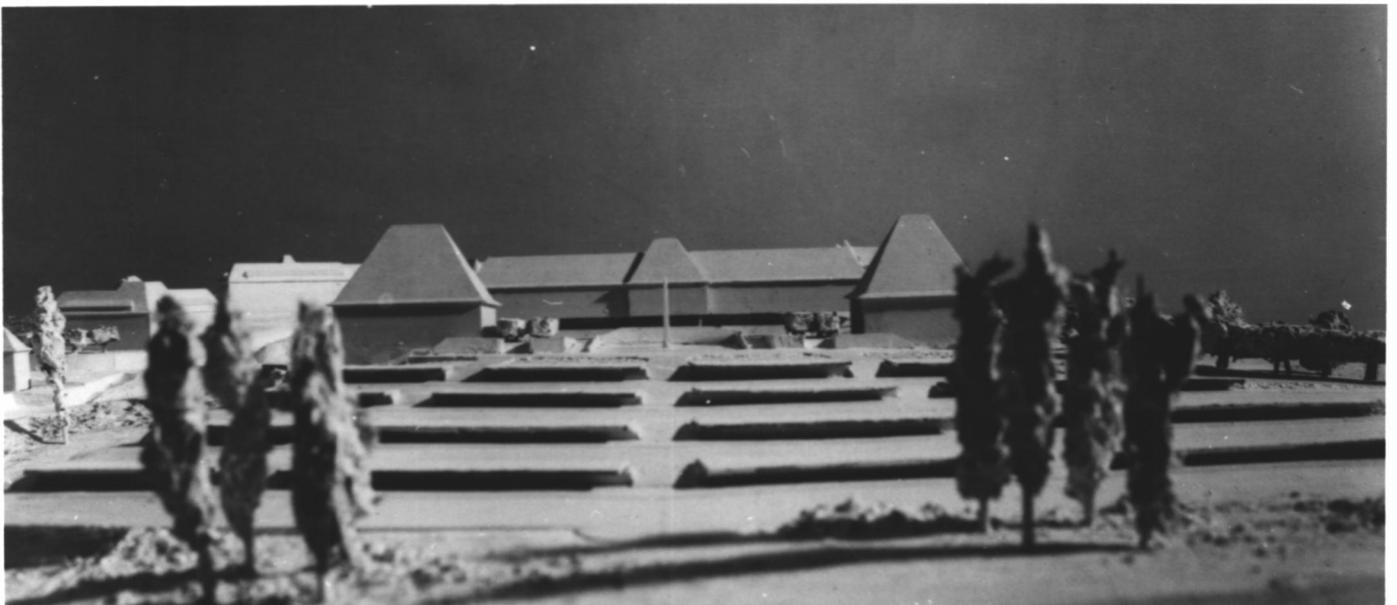


Doc. 5 Photo d'une maquette sans doute réalisée en 1944 par J-P. Paquet et P. Villemain. Détail du bâtiment des classes, accueillant les cours théoriques. Le pavillon de gauche devait accueillir l'administration et l'amphithéâtre tandis que celui de droite serait dévolu à un musée. Au premier plan, les rangées d'ateliers, réservés au cours pratiques.

photo noir et blanc. s.d.

AC, Felletin . 1B5

Repro. Inv. P. Rivière 05230379XB



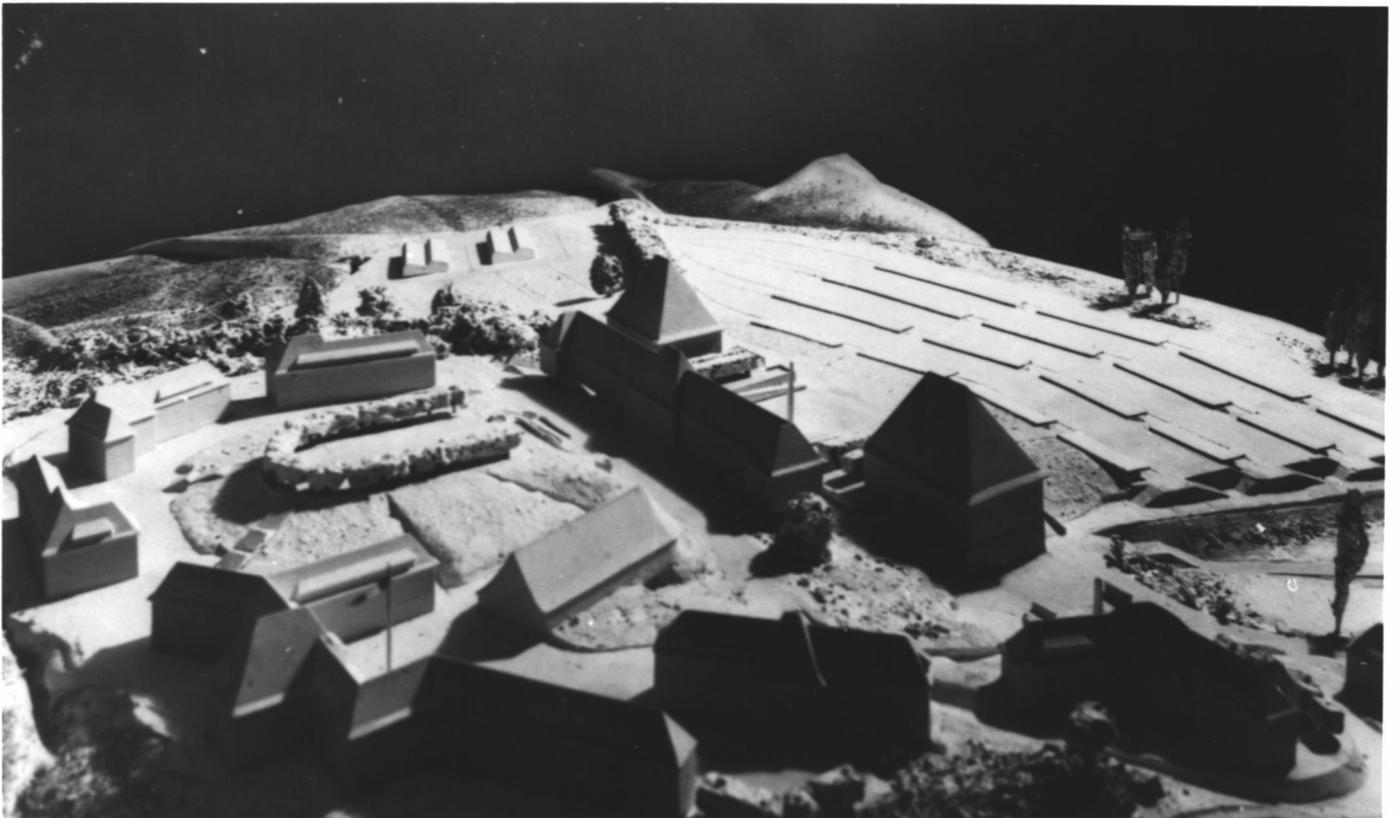
- Doc. 6 Photo d'une maquette sans doute réalisée en 1944 par J-P Paquet et P. Villemain.
Détail de la butte plantée, autour de laquelle se répartissent les pavillons d'internat.
Au second plan, le réfectoire est terminé par une abside semi-circulaire (réalisée).
photo noir et blanc. s.d.
AC, Felletin . 1B5

Repro. Inv. P. Rivière 05230378XB



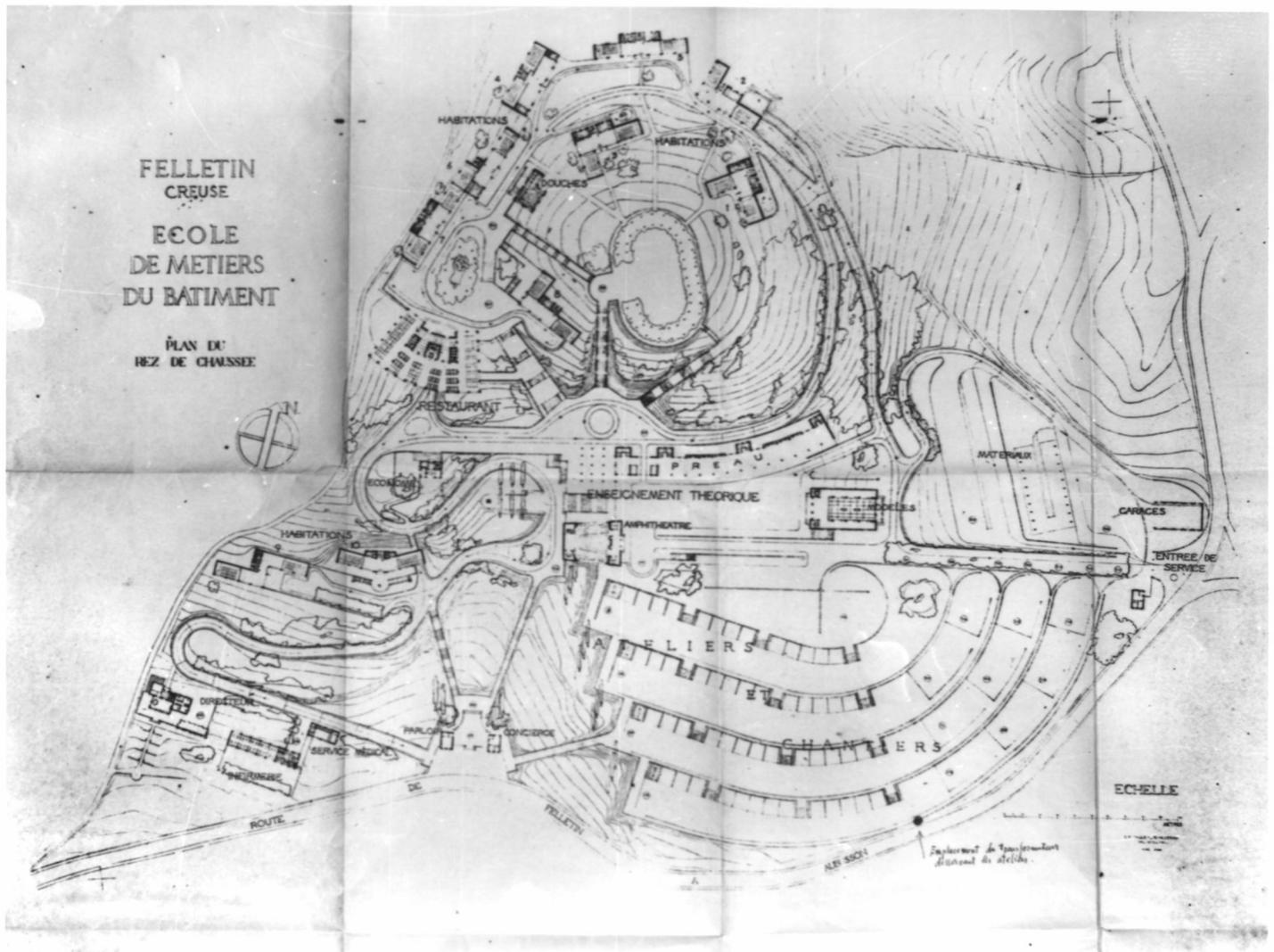
- Doc. 7 Photo d'une maquette sans doute réalisée en 1944 par J-P Paquet et P. Villemain.
Détail de la maquette.
Photo noir et blanc. s.d.
AC, Felletin . 1B5

Repro. Inv. P. Rivière 05230377XB



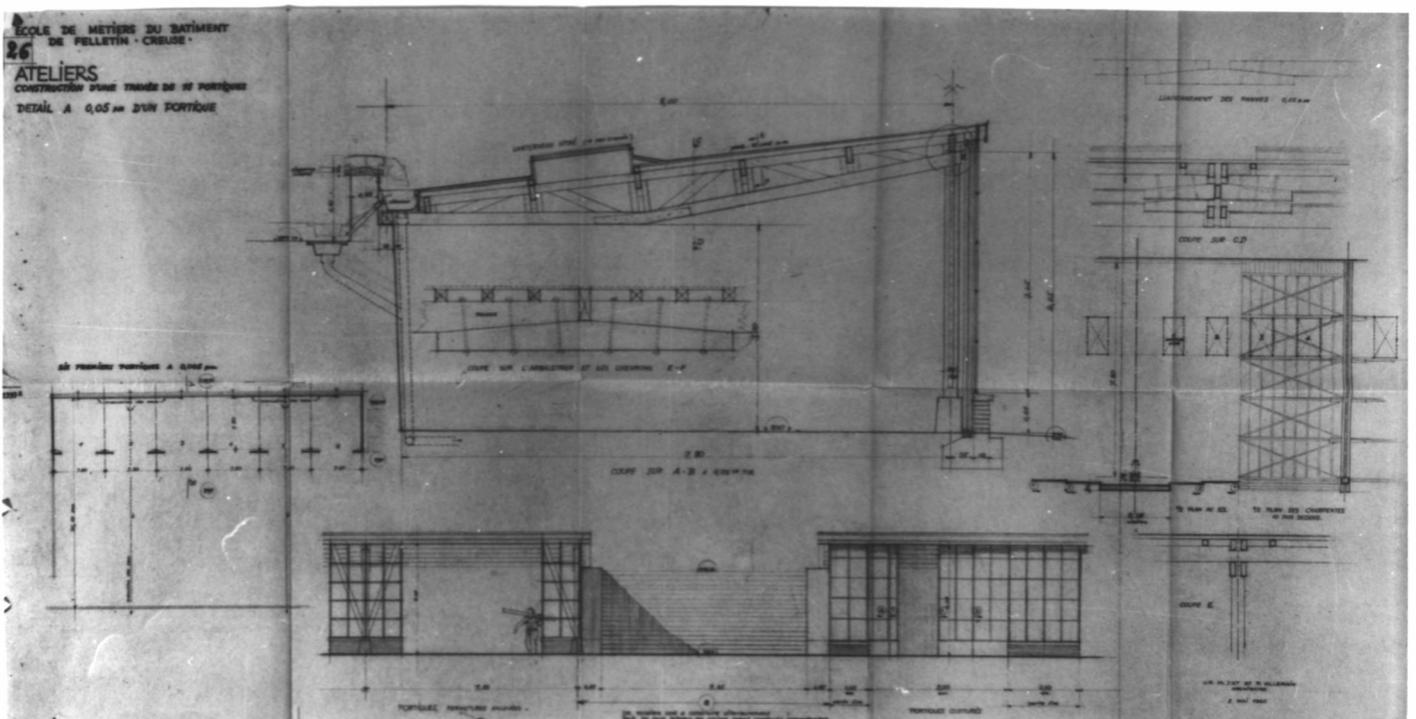
- Doc. 8 Plan du complexe scolaire. Le logement du directeur, en contrebas, est éloigné des espaces d'enseignements et d'internats, disposés de manière concentrique autour de la butte. L'entrée monumentale avec parloir et concierge, s'oppose à l'entrée de service (pourtant seule aujourd'hui en fonction). Le musée initialement prévu est devenu un espace dévolu aux modèles. Enfin, à l'exception du garage installé à l'entrée est, il n'est prévu aucun parking, la circulation préconisée est donc piétonne. plan imprimé, avril 1946. Paquet Jean-Pierre; Villemain P. (architectes)
 AC, Felletin . 1B5

Phot. Inv. P. Rivière 05230394V



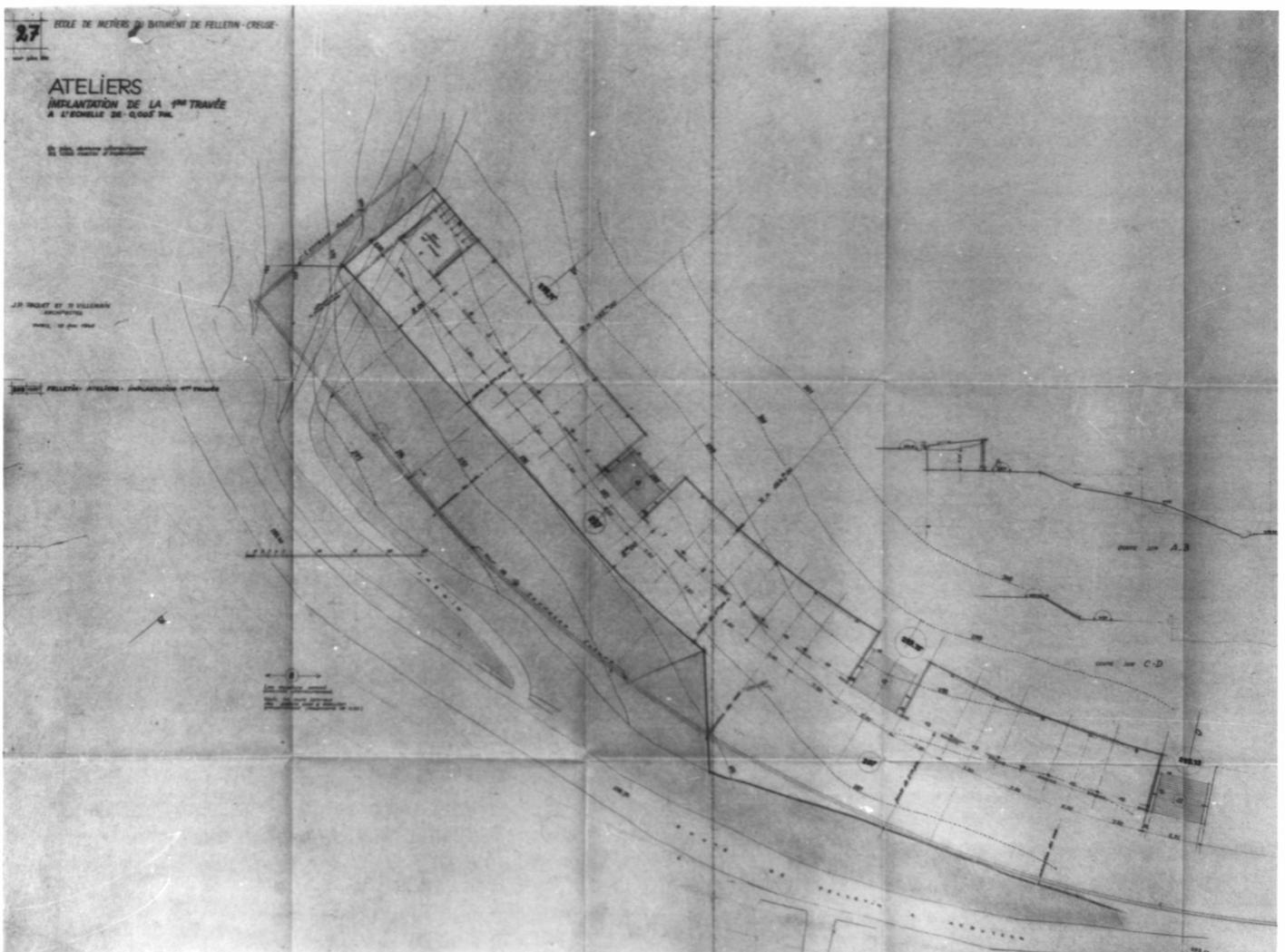
- Doc. 9 Les ateliers à construire destinés aux cours pratiques.
 Coupe, détail d'un portique, 5 mai 1946. Paquet Jean-Pierre; Villemain P.
 (architectes)
 AC, Felletin . 1B5

Phot. Inv. P. Rivière 05230397V



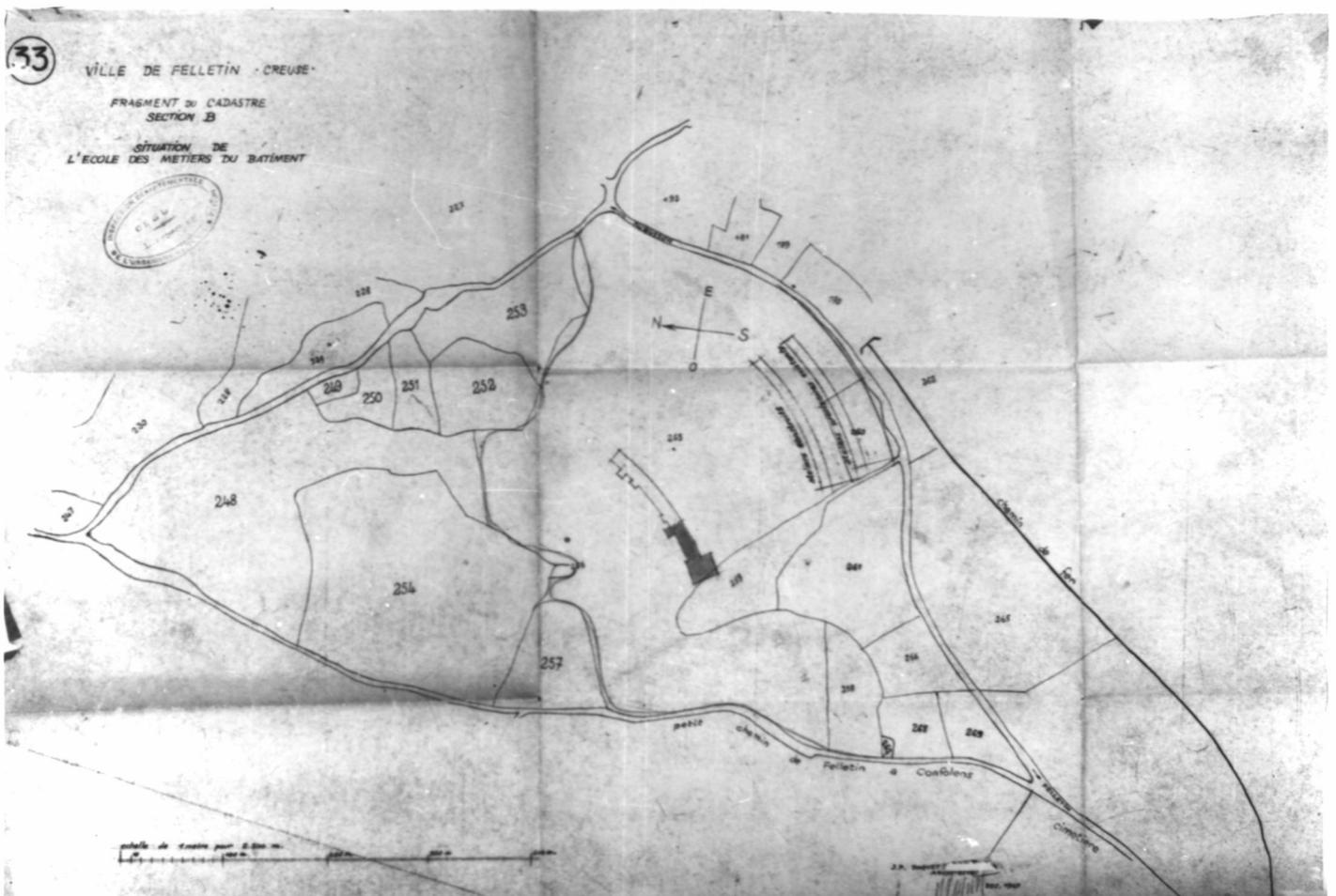
- Doc. 10 Implantation avec précision du dénivelé, de la première travée d'ateliers à proximité de la route d'Aubusson.
Plan imprimé, 15 mai 1946. Paquet Jean-Pierre; Villemain P. (architectes)
AC, Felletin . 1B5

Phot. Inv. P. Rivière 05230398V



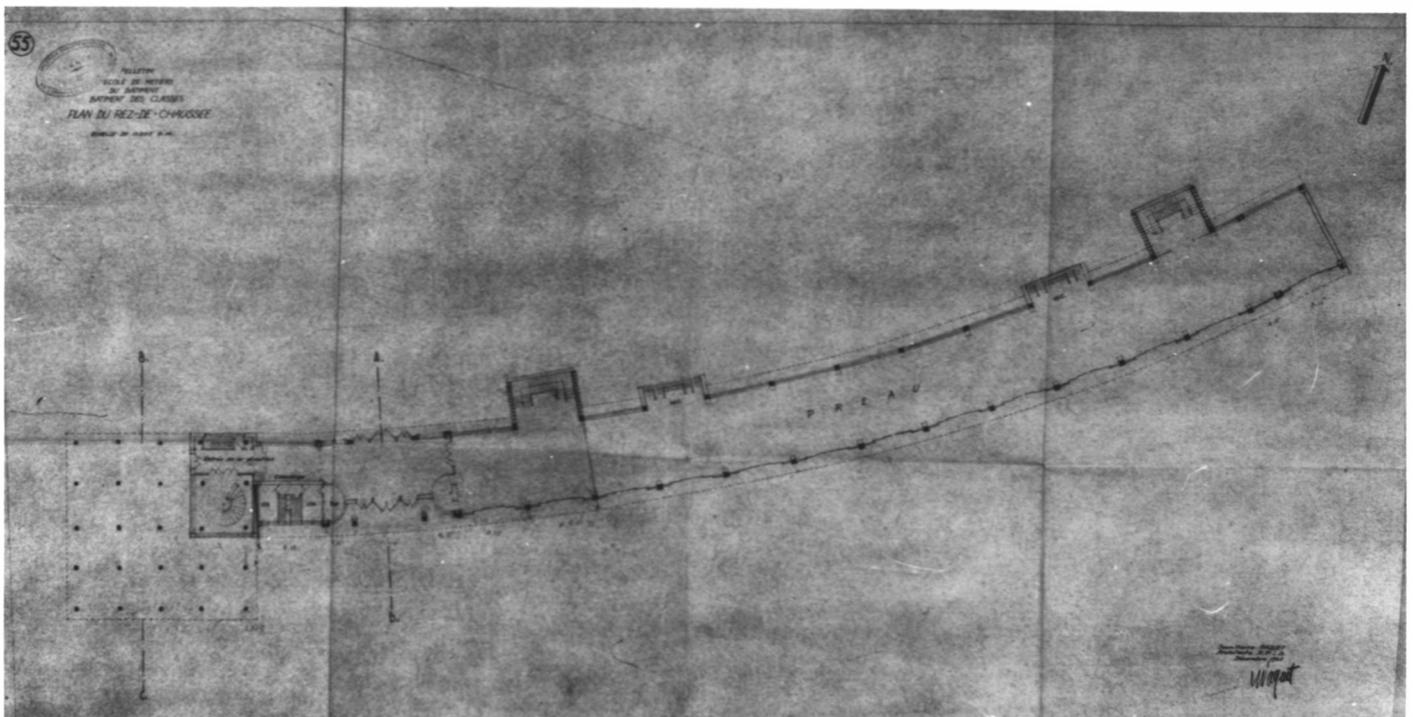
- Doc. 11 Plan de situation du bâtiment des classes à construire. La partie rehaussée marque la première tranche de travaux projetée. Sont visibles également les ateliers construits en 1947 et les ateliers provisoires.
Plan d'après le cadastre (section B) avec cachet de l'inspection départementale de l'urbanisme et de la reconstruction, décembre 1947. Paquet, Jean-Pierre; Villemain, P. (architectes)
AC, Felletin . 1B5

Phot. Inv. P. Rivière 05230388V



- Doc. 12 Plan du rez-de-chaussée du bâtiment des classes, la partie plus foncée étant la première tranche à réaliser.
Plan imprimé avec ajout coloré, signature de l'architecte, décembre 1948 Paquet
Jean-Pierre (architecte)
AC, Felletin . 1B5

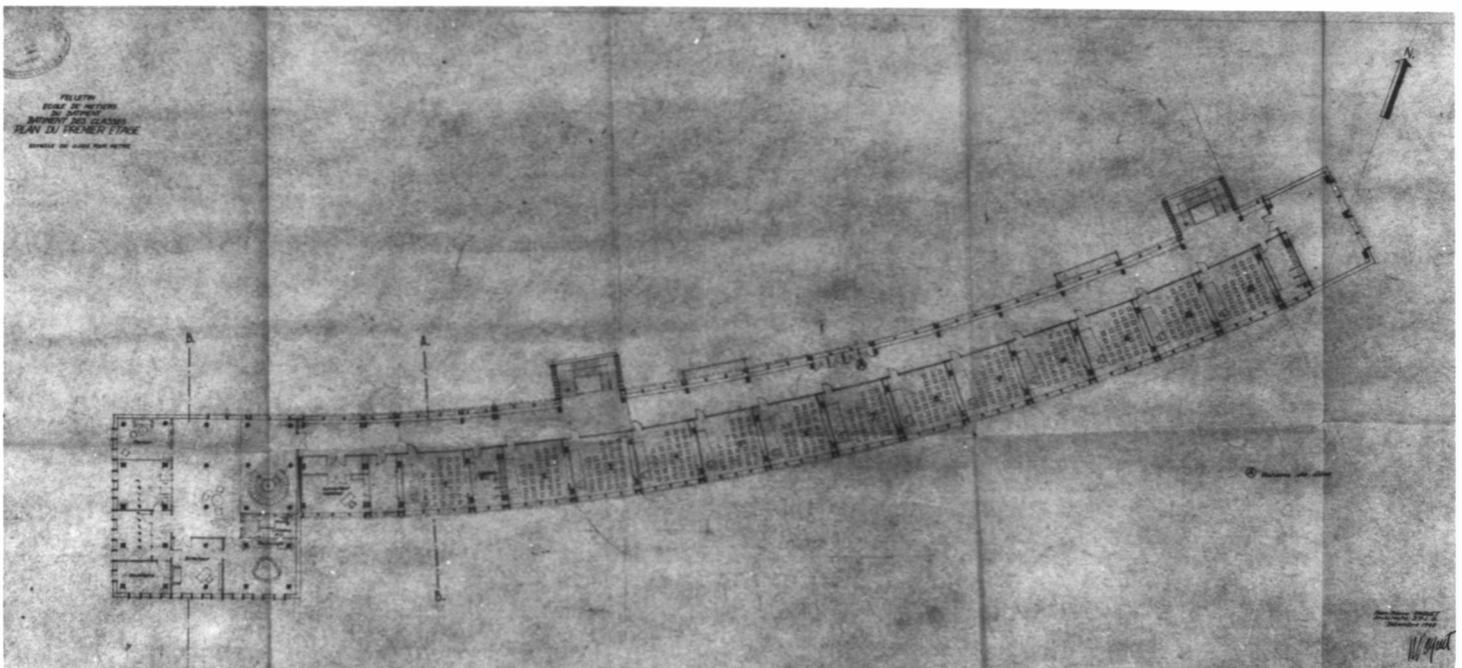
Phot. Inv. P. Rivière 05230389V



Doc. 13 Plan du premier étage. Les cercles noirs désignent les colonnes de soutien, le rez-de-chaussée est essentiellement un préau ouvert. A remarquer, l'escalier à vis à proximité du bureau du directeur qui est aujourd'hui l'escalier monumental d'accueil.

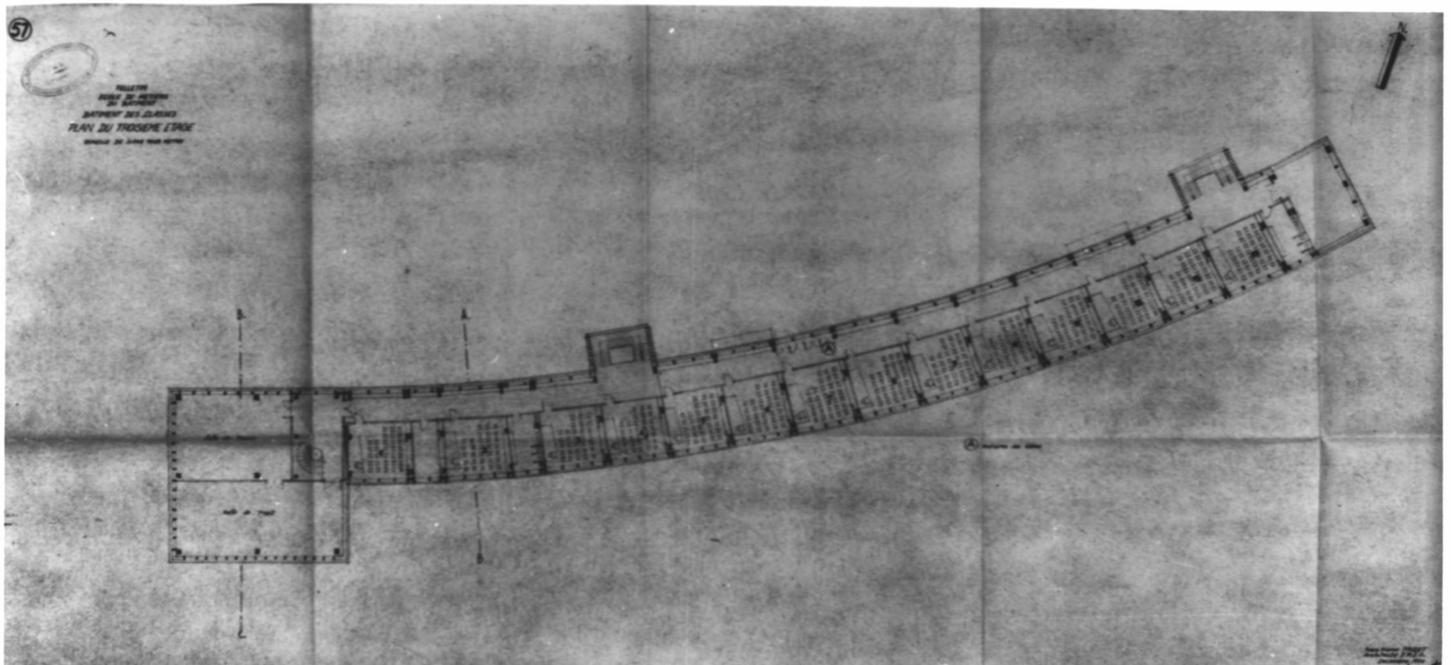
Plan imprimé avec ajout coloré, signature de l'architecte, décembre 1948 Paquet
Jean-Pierre
AC, Limoges . 1B5

Phot. Inv. P. Rivière 05230391V



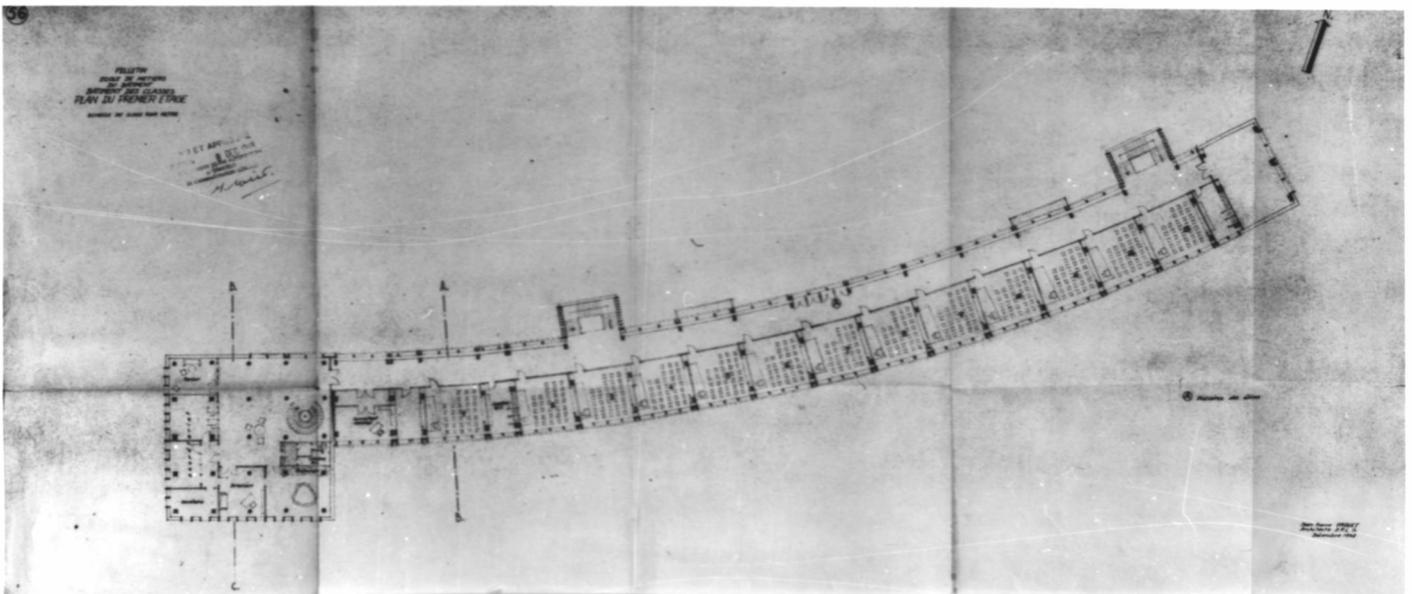
- Doc. 14 Plan du troisième étage. A l'exception des salles de dessin et de trait installées à l'extrémité ouest du bâtiment, toutes les salles de classes sont identiques, les unes à côtés des autres, et ouvertes sur le couloir de desserte qui parcourt le bâtiment de part en part. Trois escaliers fluidifient la circulation: à l'ouest l'escalier à vis, au centre et à l'est deux escaliers placés dans des tours rectangulaires hors-oeuvre. Plan imprimé avec ajout coloré, signature de l'architecte, décembre 1948 Paquet Jean-Pierre
AC, Felletin . 1B5

Phot. Inv. P. Rivière 05230392V



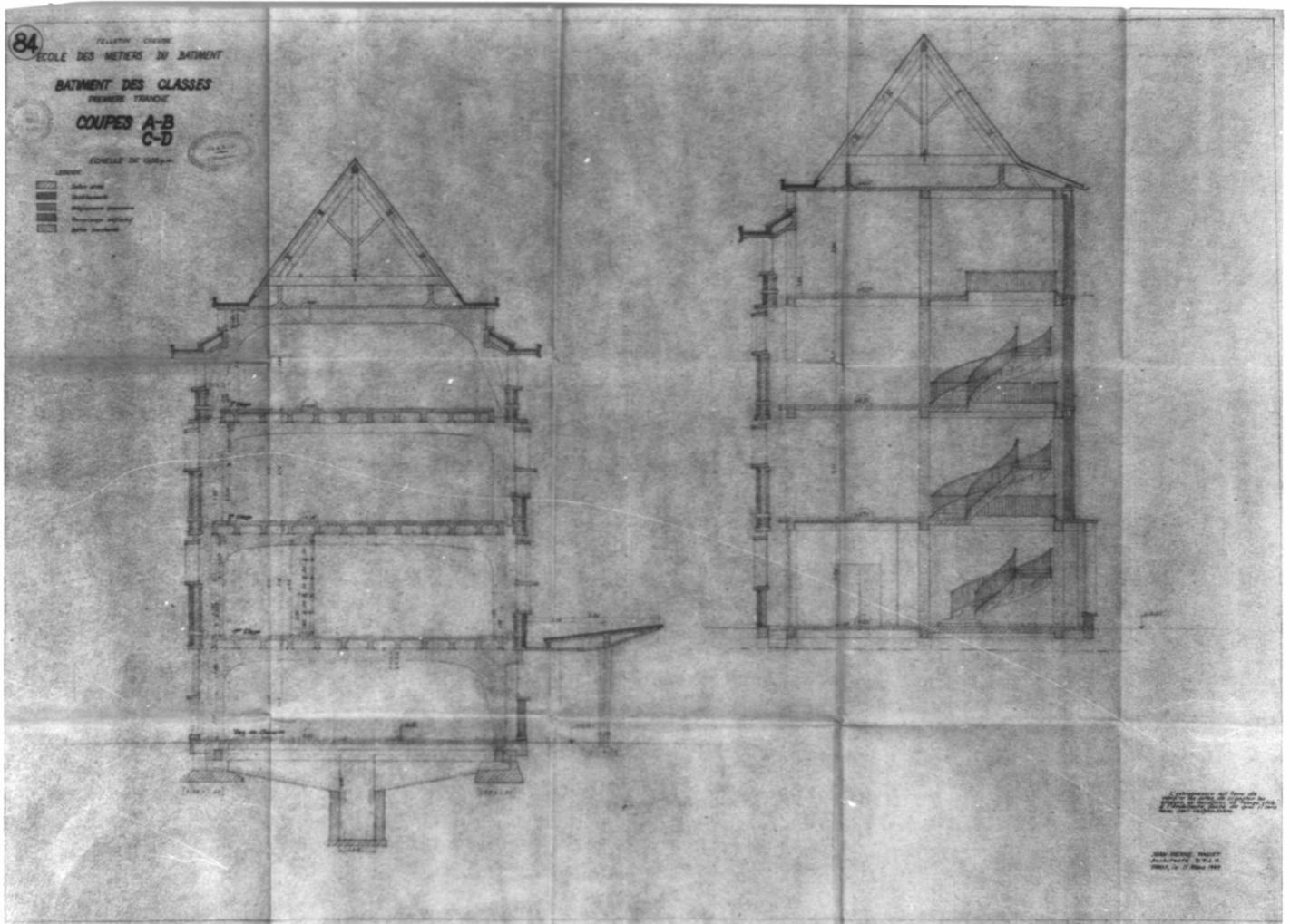
- Doc. 15 Plan général du premier étage du bâtiment des classes. Mention d'approbation du
Ministre (sans doute de l'instruction publique), le 8 décembre 1949.
Plan imprimé, décembre 1948. Paquet Jean-Pierre
AC, Felletin . 1B5

Phot. Inv. P. Rivière 05230390V



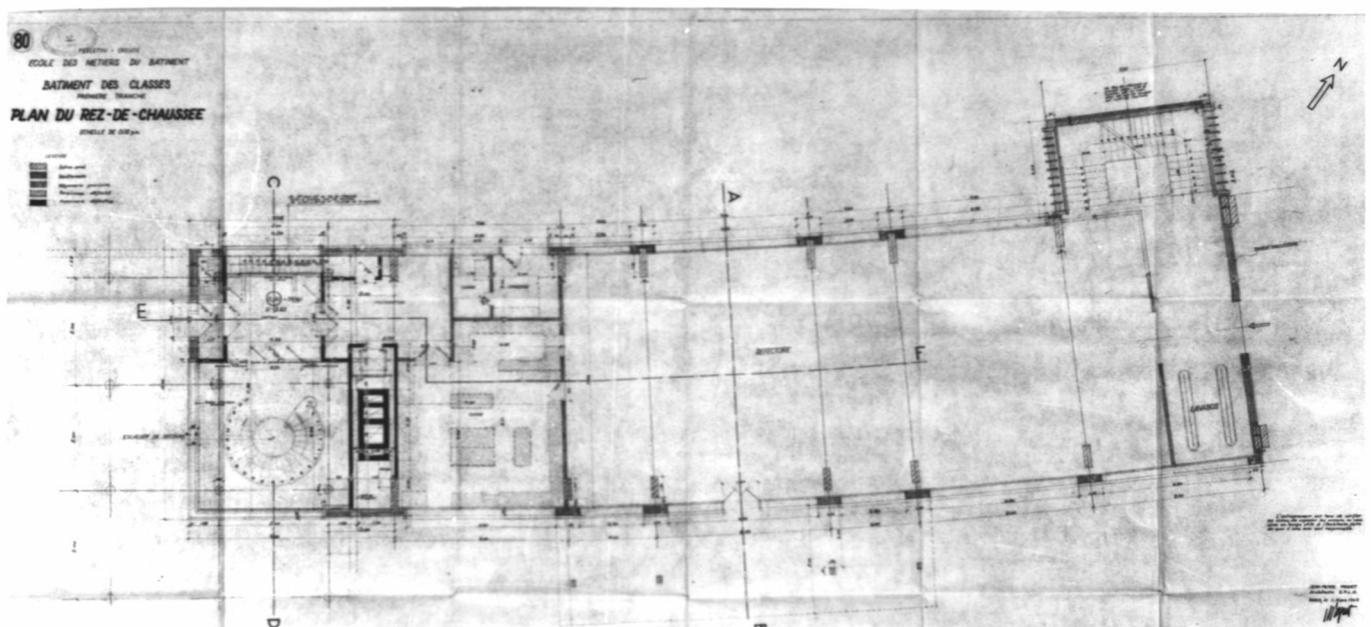
- Doc. 16 Coupe du bâtiment des classes montrant la future charpente en bois et l'escalier à vis. A noter l'alternance de béton armé et bouchardé.
Plan imprimé, Paris, 11 mars 1949. Paquet Jean-Pierre.
AC, Felletin . 1B5

Phot. Inv. P. Rivière 05230407V



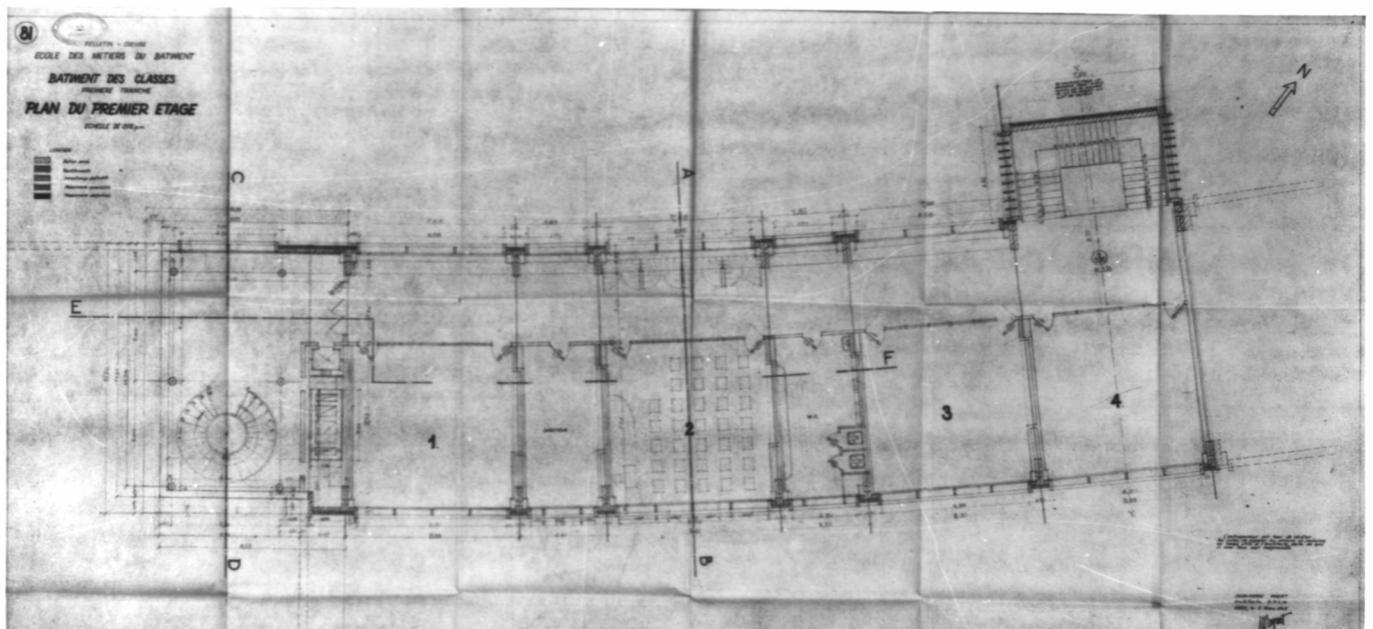
- Doc. 17 Première tranche du bâtiment des classes (partie ouest), plan du rez-de-chaussée accueillant de manière provisoire la cuisine et le réfectoire.
Plan imprimé, signature de l'architecte, 11 mars 1949 Paquet Jean-Pierre
AC, Felletin . 1B5

Phot. Inv. P. Rivière 05230403V



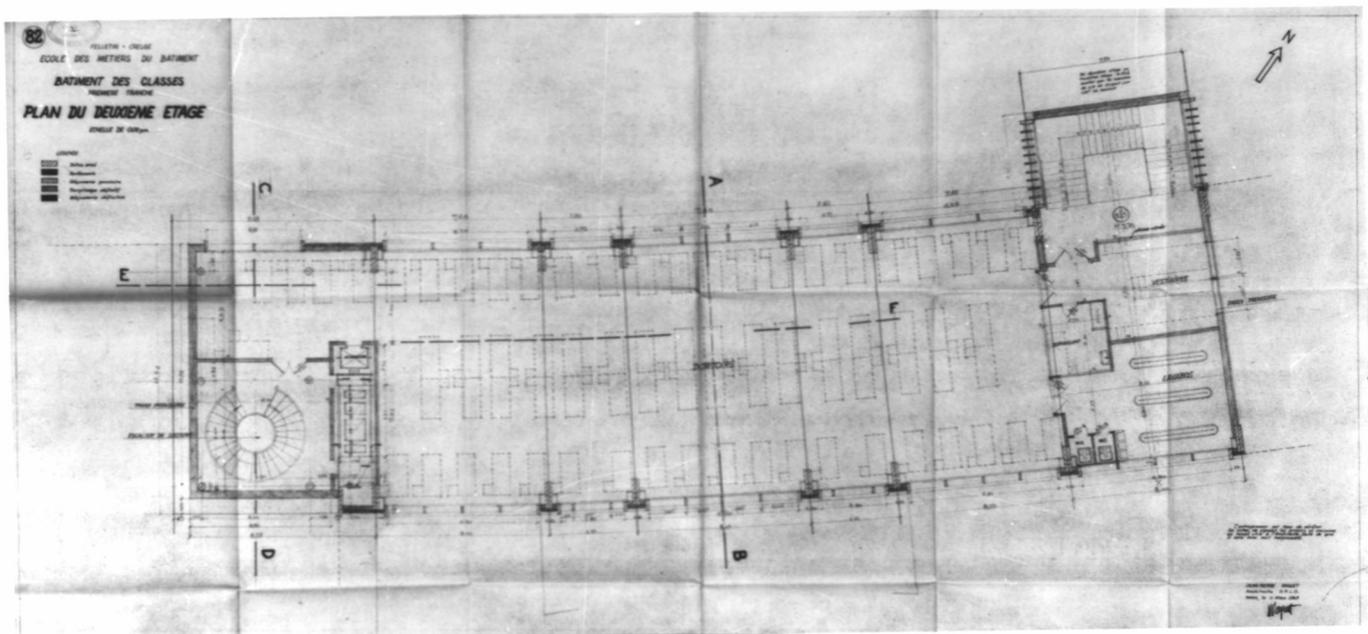
- Doc. 18 Première tranche du bâtiment des classes (partie ouest), plan du premier étage avec
le bureau du directeur et des salles de classes.
Plan imprimé, signature de l'architecte, 11 mars 1949. Paquet Jean-Pierre
(architecte)
AC, Felletin . 1B5

Phot. Inv. P. Rivière 05230404V



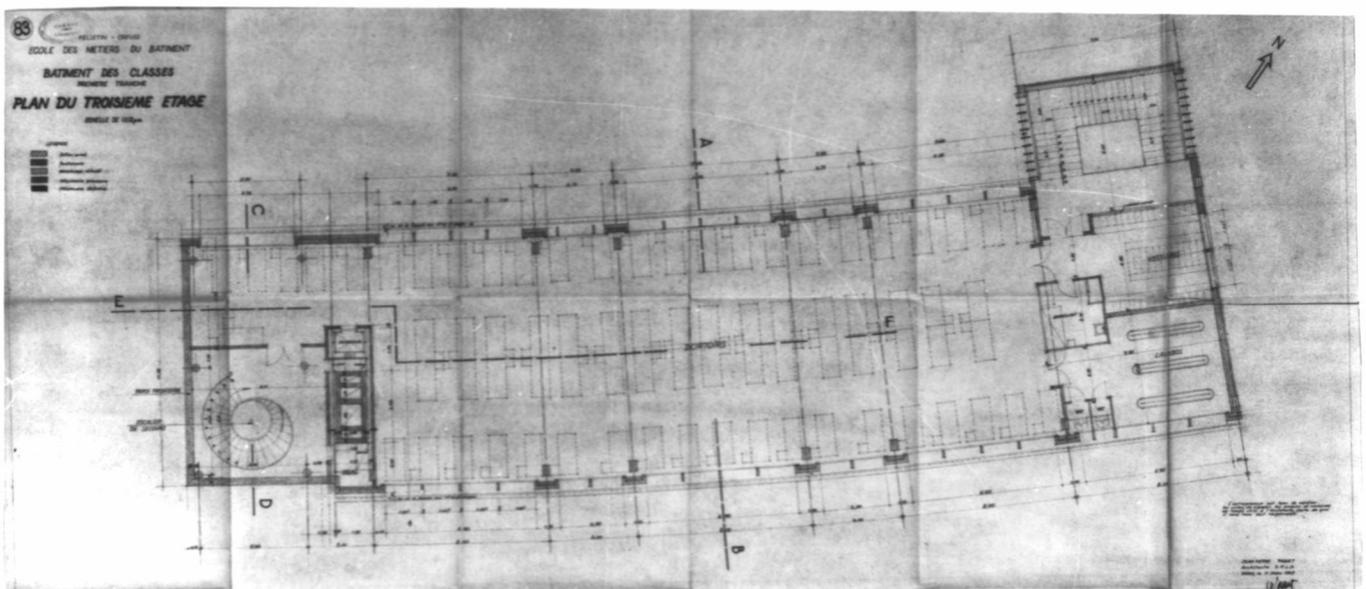
- Doc. 19 Première tranche du bâtiment des classes (partie ouest), plan du deuxième étage
réservé provisoirement aux dortoirs, lavabos et vestiaires.
Plan imprimé, signature de l'architecte, 11 mars 1949 Paquet Jean-Pierre
(architecte)
AC, Felletin . 1B5

Phot. Inv. P. Rivière 05230405V



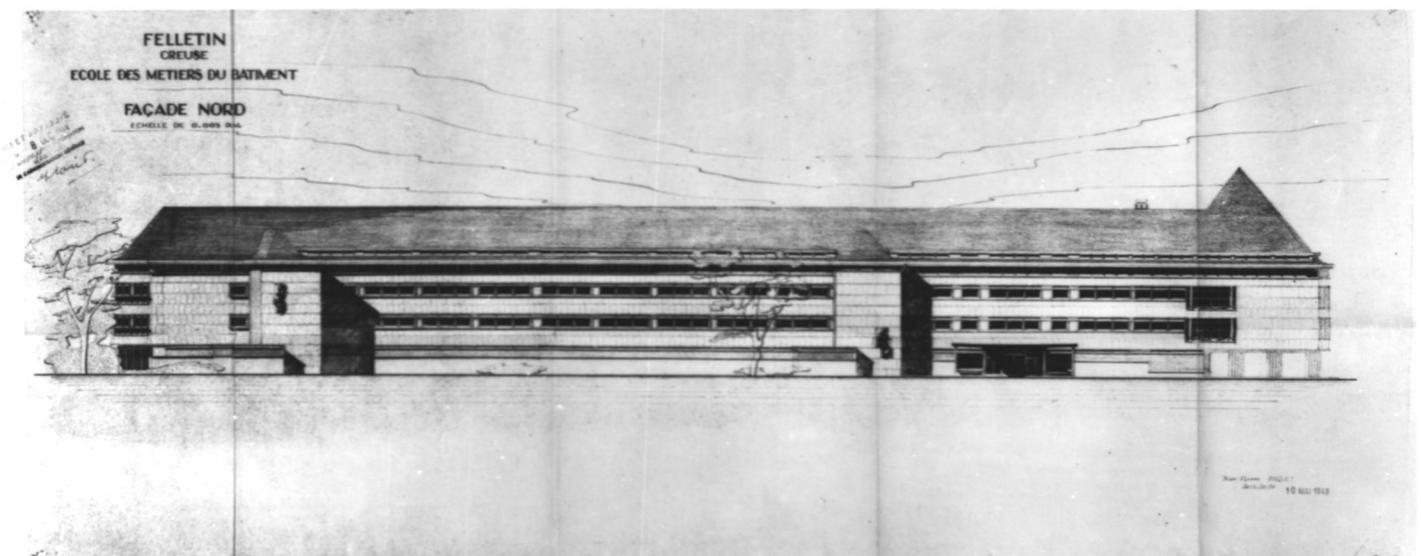
- Doc. 20 Première tranche du bâtiment des classes (partie ouest), plan du troisième étage
réservé de manière provisoire aux dortoirs, lavabos et vestiaires.
Plan imprimé, signature de l'architecte, 11 mars 1949. Paquet, Jean-Pierre
AC, Felletin . 1B5

Phot. Inv. P. Rivière 05230406V



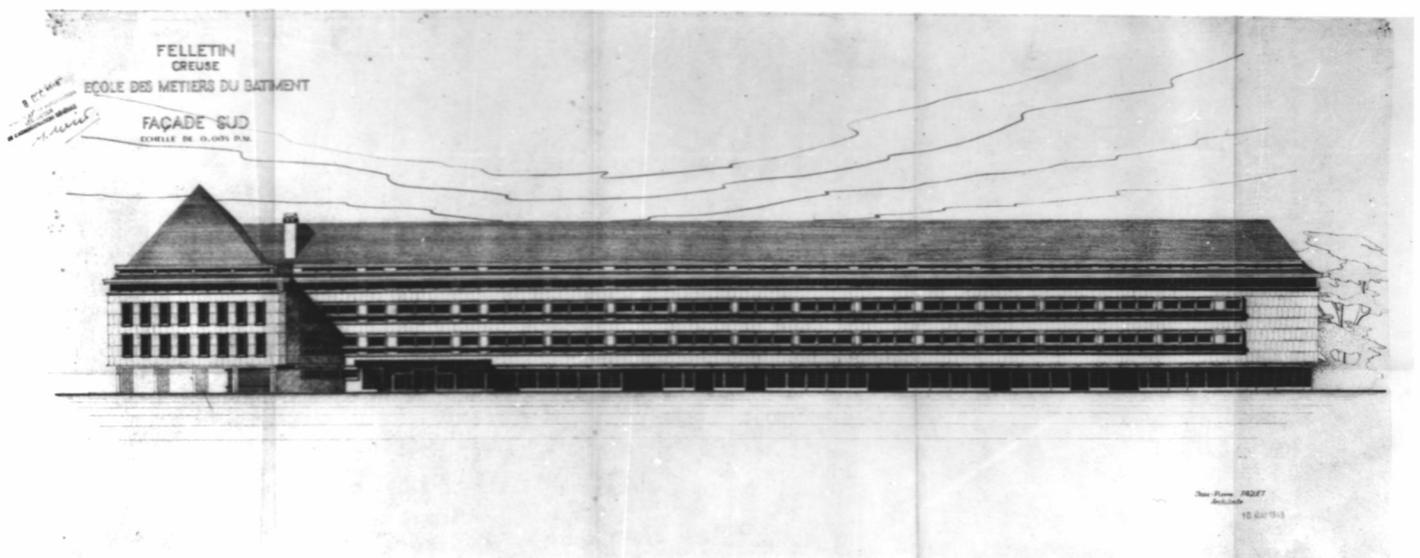
- Doc. 21 Façade nord du bâtiment des classes avec ses deux tours d'escaliers et un préau fermé.
Plan imprimé, avec mention d'approbation du Ministre (de l'instruction publique?),
10 mai 1949. Paquet Jean-Pierre (architecte)
AC, Felletin . 1B5

Phot. Inv. P. Rivière 05230396V



- Doc. 22 Façade sud du bâtiment des classes avec un pavillon d'accueil à l'ouest et un préau ouvert.
Plan imprimé, avec mention d'approbation du Ministre (de l'instruction publique?),
10 mai 1949. Paquet Jean-Pierre
AC, Felletin . 1B5

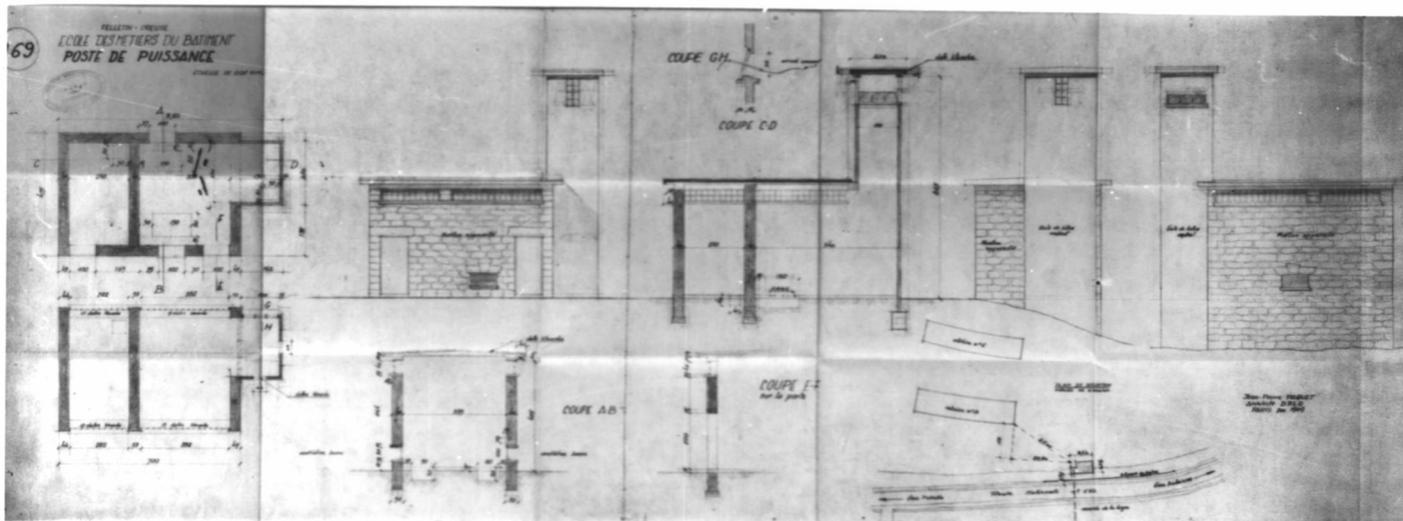
Phot. Inv. P. Rivière 05230395V



Doc. 23 Plan au sol, coupes et façades du poste électrique situé à l'extrémité sud du site, à proximité d'une rangée d'ateliers. Malgré sa construction en moellons d'agglomérés, il possède les mêmes caractéristiques architecturales que le reste du complexe.

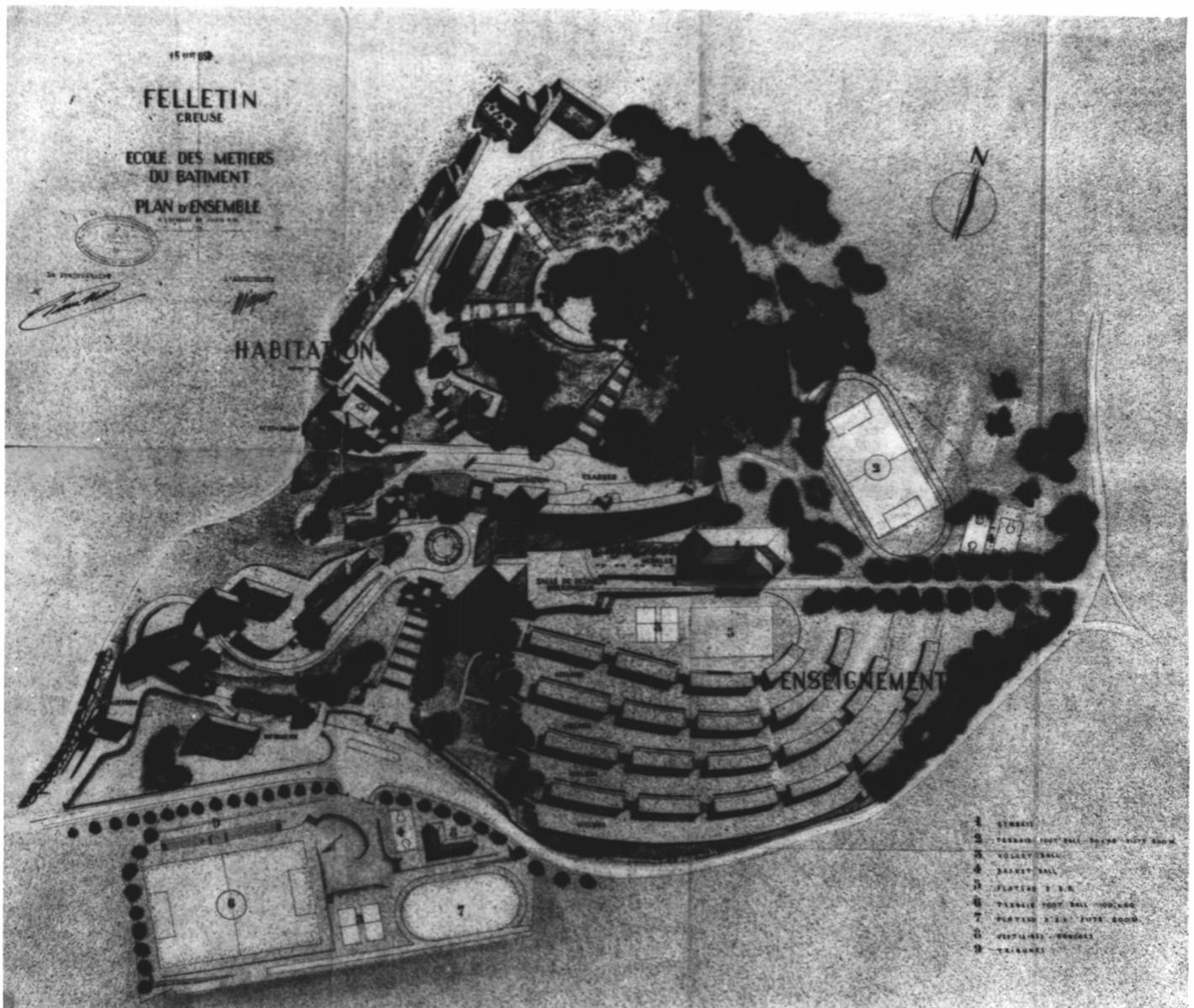
Plan imprimé, décembre 1949. Paquet Jean-Pierre
AC, Felletin . 1B5

Phot. Inv. P. Rivière 05230386V



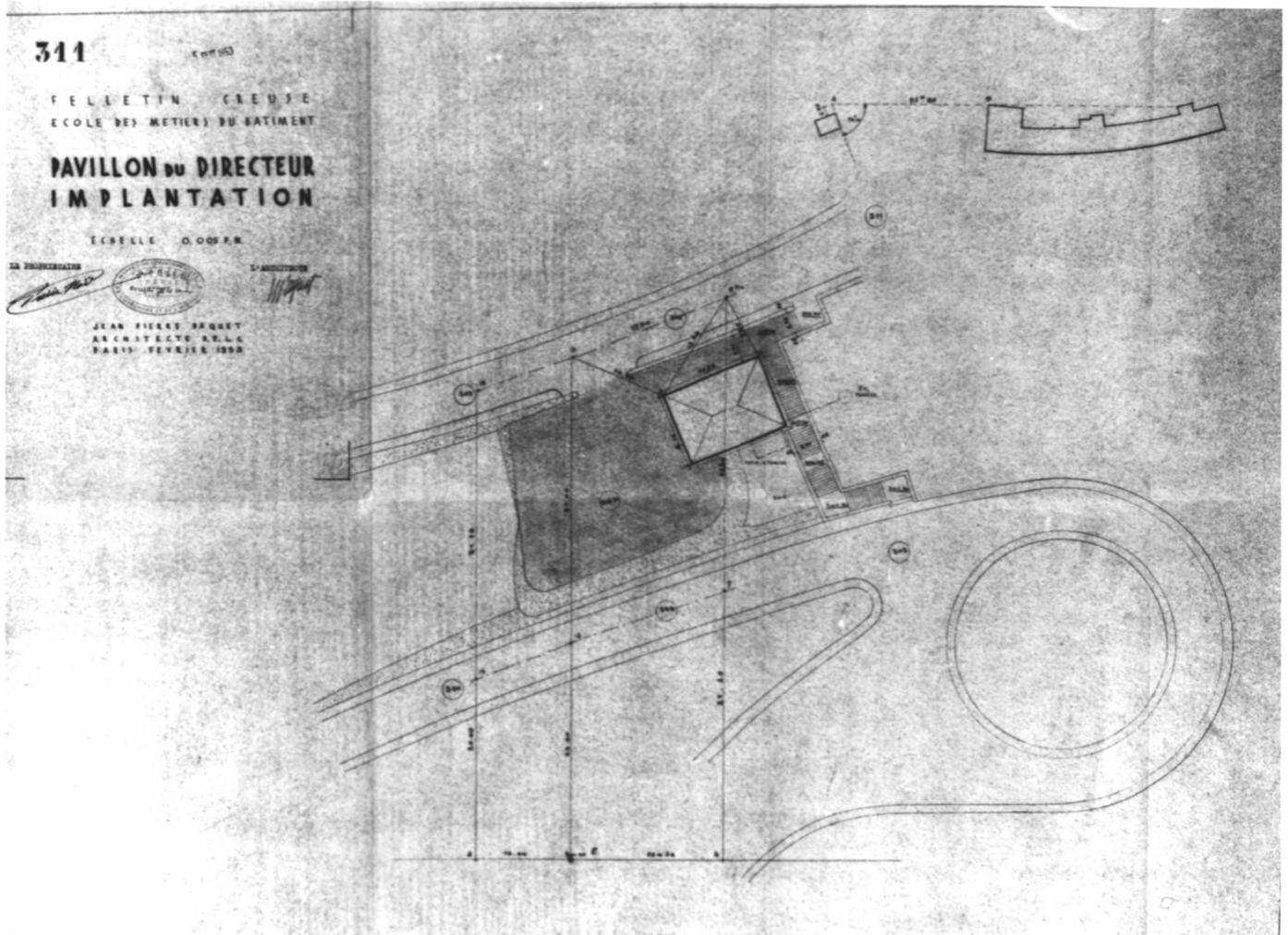
- Doc. 24 Ce plan de 1953 est plus conforme à la morphologie actuelle du site. De nombreux équipements sportifs sont ajoutés: terrain de foot, de basket, stade, gymnase,... Tous ne verront pas le jour. La maison du directeur est placée entre l'internat, le restaurant et le bâtiment des classes. Ne seront pas réalisés: la bibliothèque, la galerie de modèles et divers petits éléments.
- La ligne directrice du projet est la distinction entre espaces d'habitation et d'apprentissage; les équipements sportifs entre loisir et enseignement, comme liant des moments quotidiens, s'égrènent sur tout le site.
- plan imprimé rehaussé, signature de l'architecte et du propriétaire, 15 septembre 1953. Paquet Jean-Pierre (architecte).
 AC, Limoges . 1B5

Phot. Inv. P. Rivière 05230393V



- Doc. 25 Implantation du pavillon du directeur, entre deux accès "routiers".
plan imprimé, signature de l'architecte et du propriétaire, 5 septembre 1953. Paquet
Jean-Pierre (architecte)
AC, Felletin . 1B5

Phot. Inv. P. Rivière 05230399V



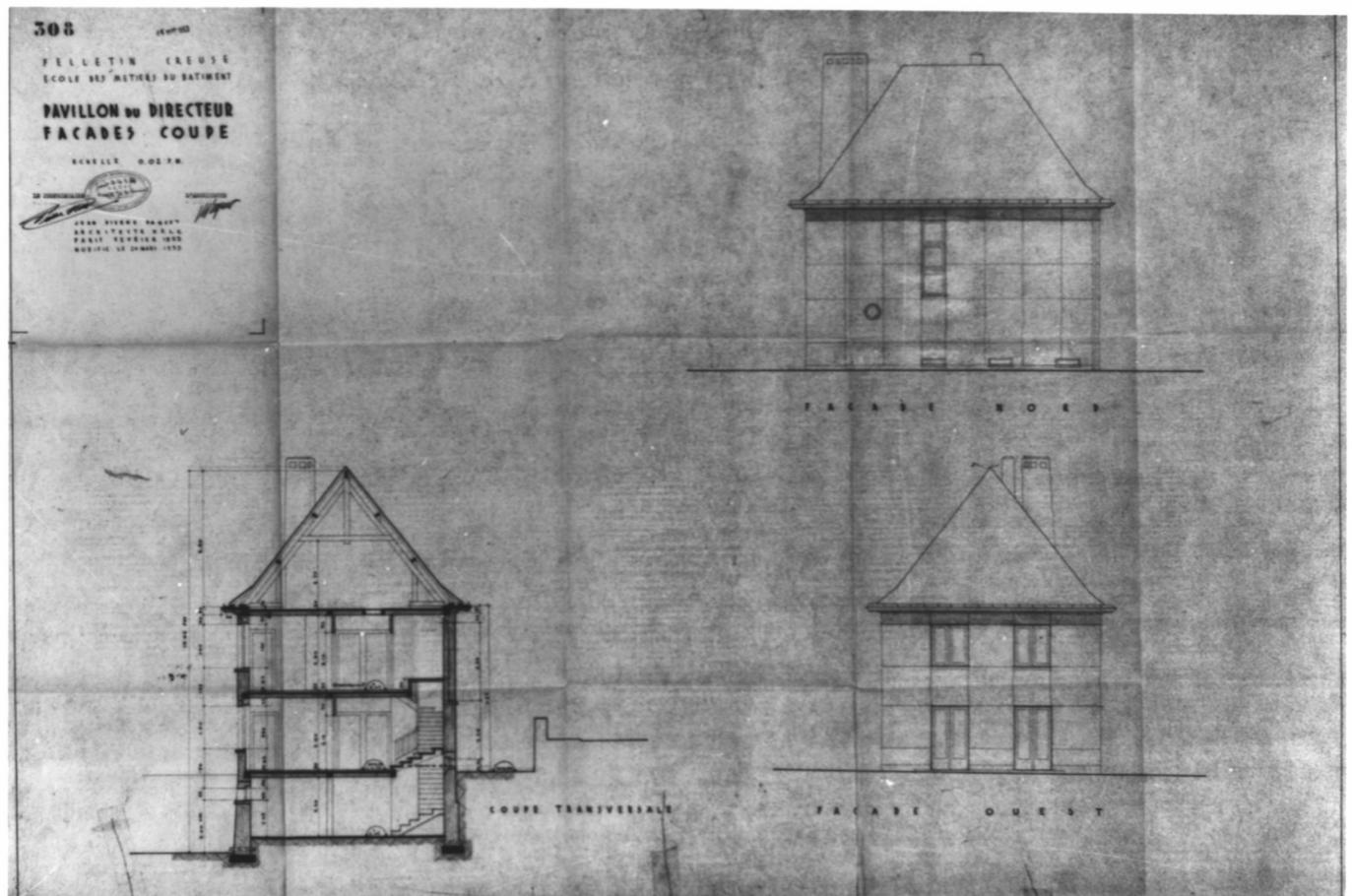
Doc. 26 Façades et coupe du pavillon du directeur, construit avec les mêmes matériaux et caractéristiques architecturales que le bâtiment des classes. Il a aujourd'hui cette physionomie.

plan imprimé, signature de l'architecte et du propriétaire, 15 septembre 1953.

Paquet Jean-Pierre (architecte)

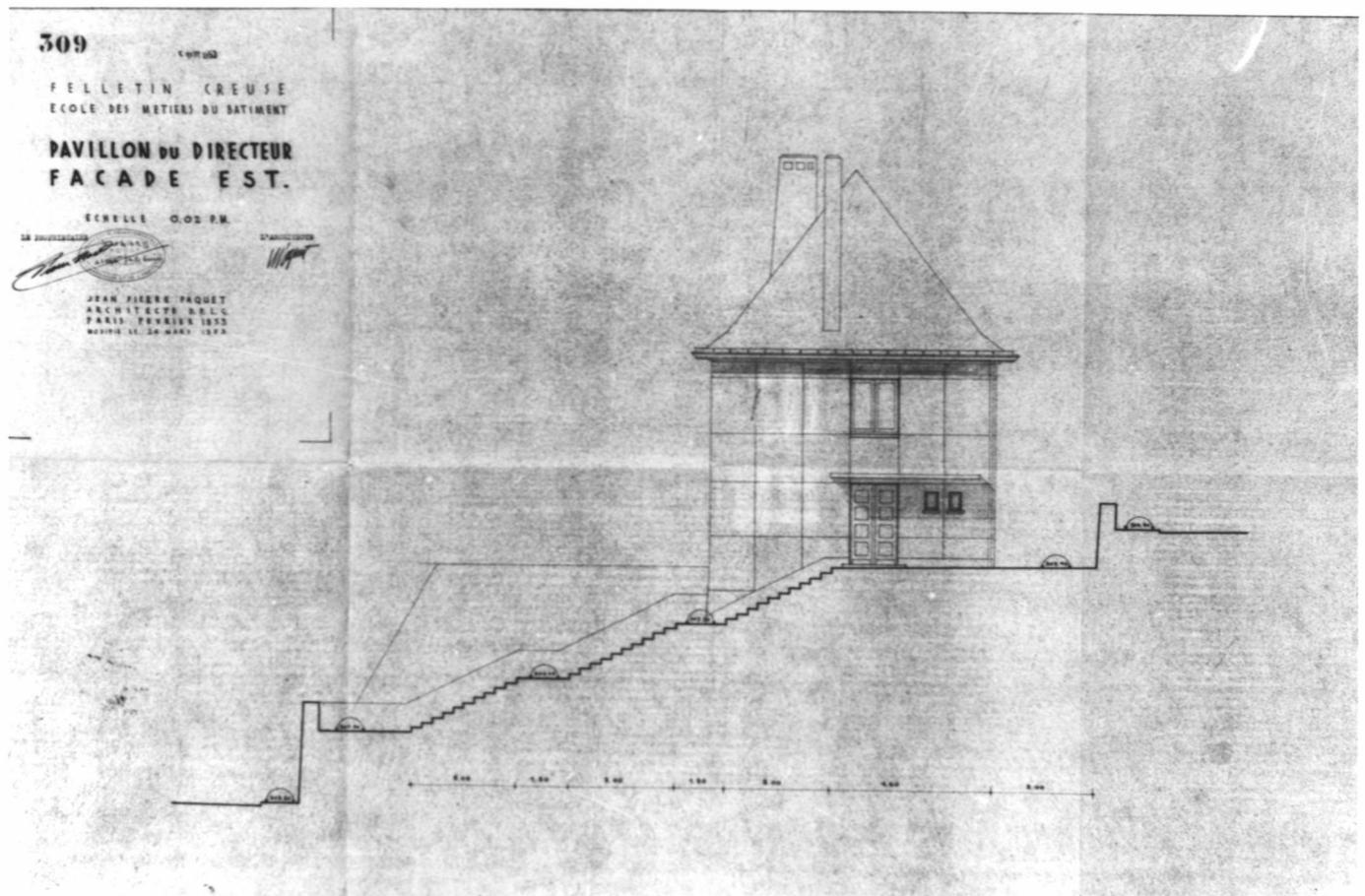
AC, Felletin . 1B5

Phot. Inv. P. Rivière 05230402V



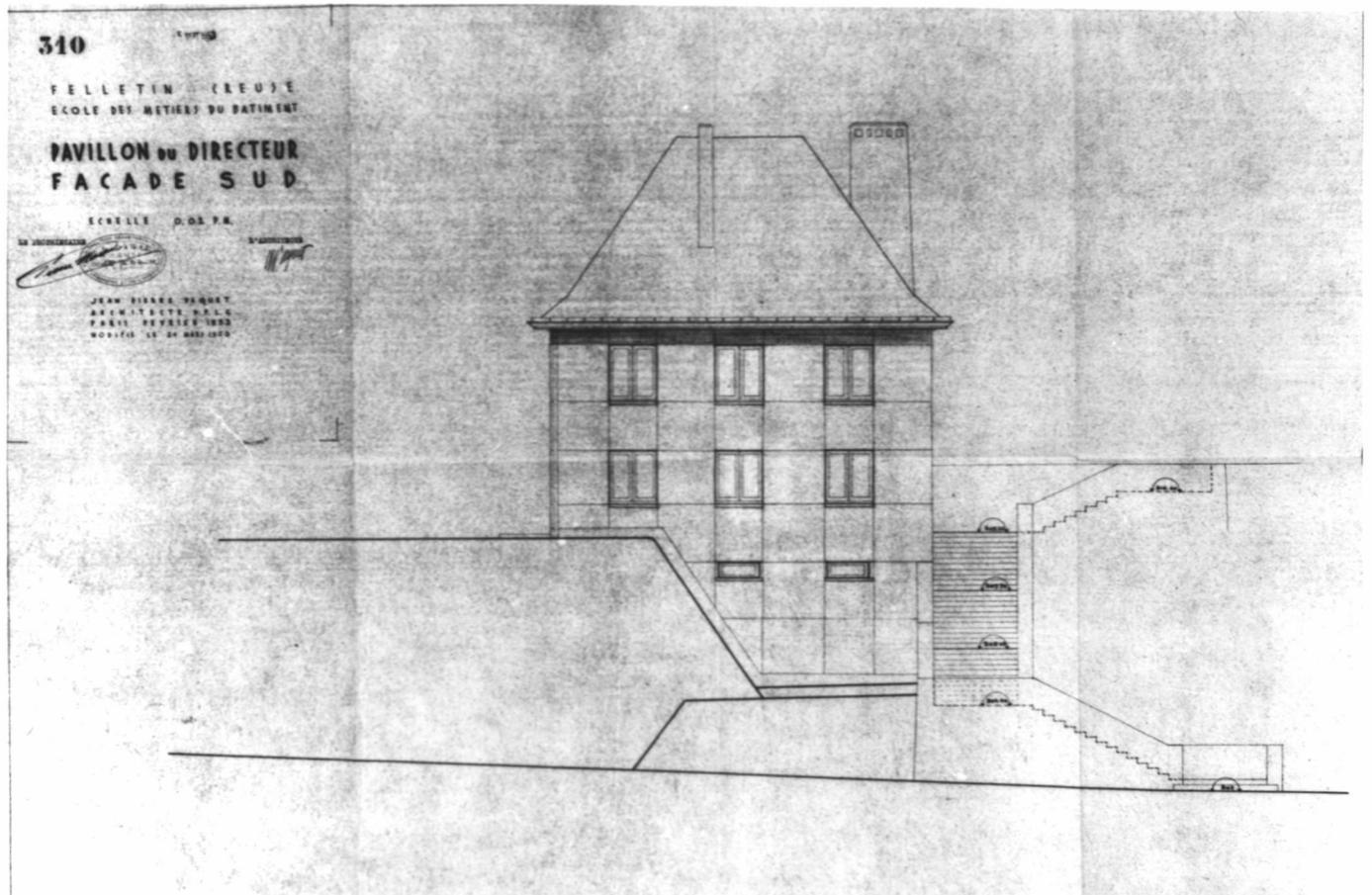
Doc. 27 Façade est du pavillon du directeur et ses escaliers d'accès.
plan imprimé, signature de l'architecte et du propriétaire, 5 septembre 1953. Paquet
Jean-Pierre (architecte)
AC, Felletin . 1B5

Phot. Inv. P. Rivière 05230401V



- Doc. 28 Façade sud du pavillon du directeur. Les soupiraux dans la partie basse du bâtiment atteste d'un étage semi-enterré. La rampe d'accès dans la partie basse est aujourd'hui transformée en garage.
plan imprimé, signature de l'architecte et du propriétaire, 5 septembre 1953. Paquet Jean-Pierre (architecte)
AC, Limoges . 1B5

Phot. Inv. P. Rivière 05230400V



Doc. 29 Vue d'ensemble du lycée. Le bâtiment des classes ainsi que la plupart des ateliers
sont achevés.

Photographie, sans doute réalisée entre 1955 et 1960.

Collection particulière Drojat (Felletin)

Repro. Inv. P. Rivière 02230344XB



Doc. 30 Vue partielle de la terrasse de construction devant le bâtiment des classes.
Photographie, sans doute vers 1960.
Collection particulière Drojat (Felletin)

Repro. Inv. P. Rivière 02230343XB



Doc. 31 Vue aérienne du lycée.
Photographie, sans doute réalisée vers 1990.
Collection particulière LMB

Repro. Inv. P. Rivière 02230345XB



Fig. 1 Vue d'ensemble depuis le nord-est. L'emprise du site en surplomb de la ville est considérable. A noter, l'opposition entre la masse bâtie à gauche et la colline arborée à droite.

Phot. Inv. P. Rivière 03230480XA

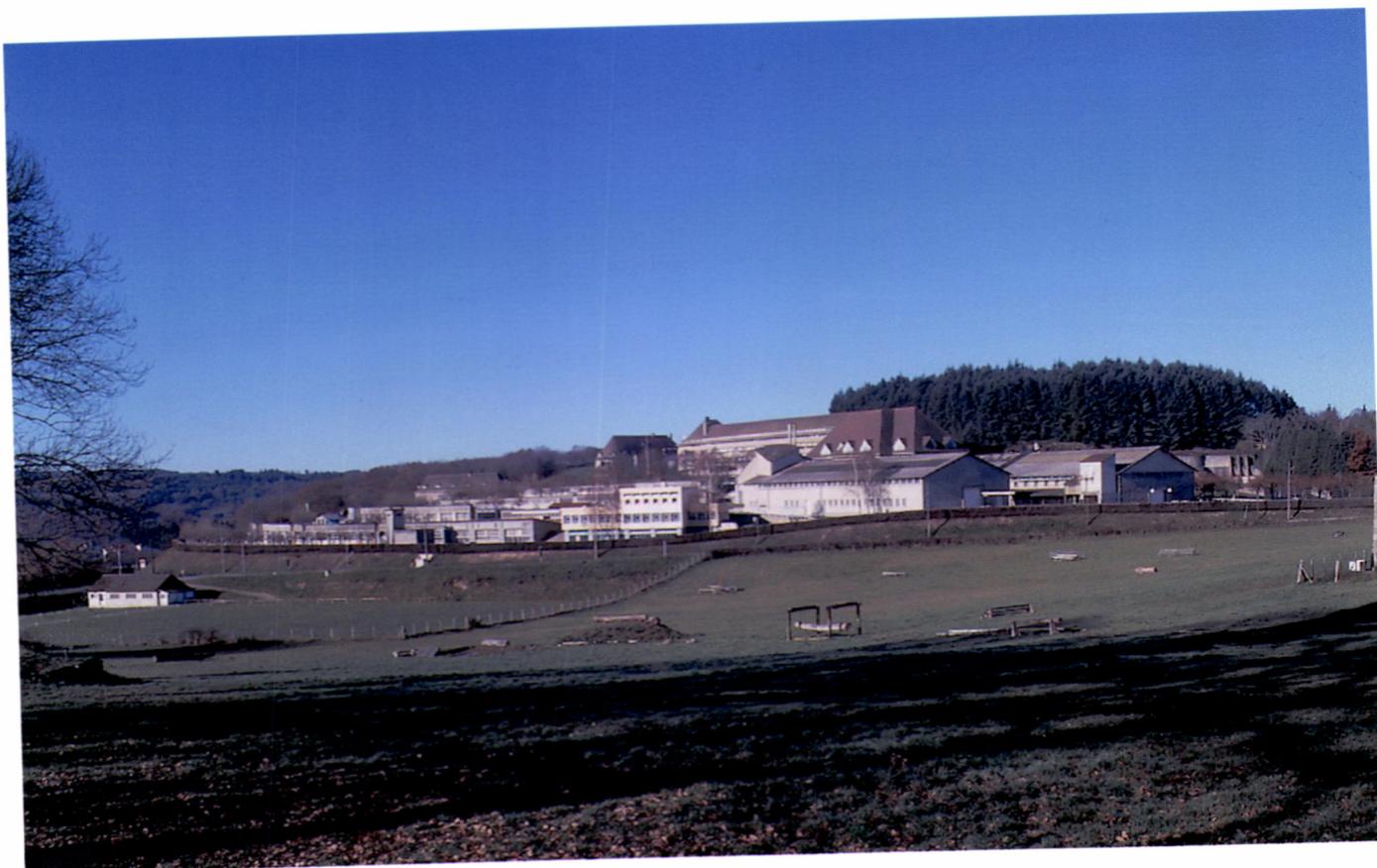


Fig. 2 Vue générale de l'ensemble du site. Le projet architectural et paysager prévoyait un aménagement de la colline sommitale, elle a finalement simplement été couverte par plusieurs arbres et un château d'eau à la forme fuselée.

Phot. Inv. P. Rivière 05230409XA
05230348X



Fig. 3 Le bâtiment des classes, vue depuis le haut du bourg.

Phot. Inv. P. Rivière 05230447X



Fig. 4 L'entrée actuelle de l'école qui devait être uniquement dévolue aux circulations techniques. A gauche, les ateliers les plus récemment construits, à droite le stade de foot dont les gradins ont été construits par les élèves.

Phot. Inv. P. Rivière 05230410XA
05230349X



Fig. 5 A gauche, le bâtiment qui abrite dans sa partie supérieure le gymnase et dans sa partie inférieure la piscine. A droite, le bâtiment des classes avec en partie en sous-sol l'accès à la salle de cinéma.

Phot. Inv. P. Rivière 05230411XA
05230350X



Fig. 6 L'intérieur du gymnase. La charpente métallique a été réalisée par les élèves.
Phot. Inv. P. Rivière 05230360X



Fig. 7 Vue intérieure de la piscine, installée sous le gymnase. La montée d'escalier située à l'extrémité du bassin mène à une salle de douches et aux vestiaires.

Phot. Inv. P. Rivière 05230361X



Fig. 8 Vue intérieure de la salle de cinéma et de spectacle.

Phot. Inv. P. Rivière 05230362X



Fig. 9 Façade sud du bâtiment des classes avec au premier plan, un auvent en béton et le préau aujourd'hui fermé.

Phot. Inv. P. Rivière 05230359X



Fig. 10 Le bâtiment des classes: le pavillon ouest. La maçonnerie de la terrasse évoque l'architecture militaire médiévale. Au premier plan, quelques escaliers, seuls vestiges du projet non réalisé de l'entrée d'honneur. Un projet d'aménagement paysager est en cours de réflexion.

Phot. Inv. P. Rivière 05230412XA
05230351X



Fig. 11 Le bâtiment des classes: le pignon ouest et la façade nord.

Phot. Inv. P. Rivière 05230371X



Fig. 12 Le bâtiment des classes: accueil et départ d'escalier.

Phot. Inv. P. Rivière 05230416XA
05230358X



Fig. 13 L'escalier d'accès principal. Vue prise depuis le 3e étage. L'élégance des formes est soulignée par la sobriété de mise en oeuvre et la noblesse des matériaux utilisés.
Phot. Inv. P. Rivière 05230356X



Fig. 14 Intérieur du bâtiment des classes, premier étage. Le couloir dessert tout l'étage. La possible monotonie du rythme répétitif formé par les motifs décoratifs géométriques est cassée par la courbure du bâtiment.

Phot. Inv. P. Rivière 05230355X



Fig. 15 Intérieur du bâtiment des classes, troisième étage: une partie du couloir de desserte et un escalier secondaire. A noter, au niveau de la première marche de descente de l'escalier, des ouvertures formées par des carreaux de verre poli. Ces derniers, comme marqueur d'unité stylistique, sont employés de manière récurrente sur tout le site.

Phot. Inv. P. Rivière 05230357X



Fig. 16 Vue prise depuis la salle de restaurant montrant le pignon ouest du bâtiment des classes et le pavillon du directeur.

Phot. Inv. P. Rivière 05230417XA
05230364X



Fig. 17 A gauche, l'abside du restaurant, à droite, la façade sud du pavillon du directeur et l'entrée du garage. A remarquer: la mise à profit de la déclivité du terrain ainsi que la mise en perspective et la théâtralité qu'elle induit.

Phot. Inv. P. Rivière 05230367X



Fig. 18 Vue prise du bâtiment des classes montrant de gauche à droite: le restaurant, le centre d'études techniques (centre d'apprentissage), l'infirmierie et l'internat, enfin le foyer. Malgré des constructions successives entre 1950 et 1975, l'ensemble est plutôt homogène. Le parti pris architectural (proportions, motifs, etc.) reste constant.

Phot. Inv. P. Rivière 05230414XA
05230353X



Fig. 19 La façade ouest du restaurant. A noter: l'importance des lignes horizontales et la grande hauteur de toiture accentuée par la déclivité du terrain.

Phot. Inv. P. Rivière 05230365X



Fig. 20 L'abside semi-circulaire du restaurant, orientée au sud. Les choix de proportions, d'alternance géométrique et de mise en contraste des matériaux de construction comme de couverture donnent au bâtiment un aspect majestueux et castral.

Phot. Inv. P. Rivière 05230366X



Fig. 21 L'intérieur de la salle de restaurant selon ses dispositions actuelles après rénovation et transformation en self. La rangée de baies vitrées ouvrent sur un large panorama de la ville de Felletin et de ses environs.

Phot. Inv. P. Rivière 05230363X



Fig. 22 L' internat géré par le Crous et à l'horizon, à gauche, le point de vue sur Felletin (comparable à celui visible depuis le restaurant). Vue prise depuis le bâtiment des classes.

Phot. Inv. P. Rivière 05230413XA
05230352X

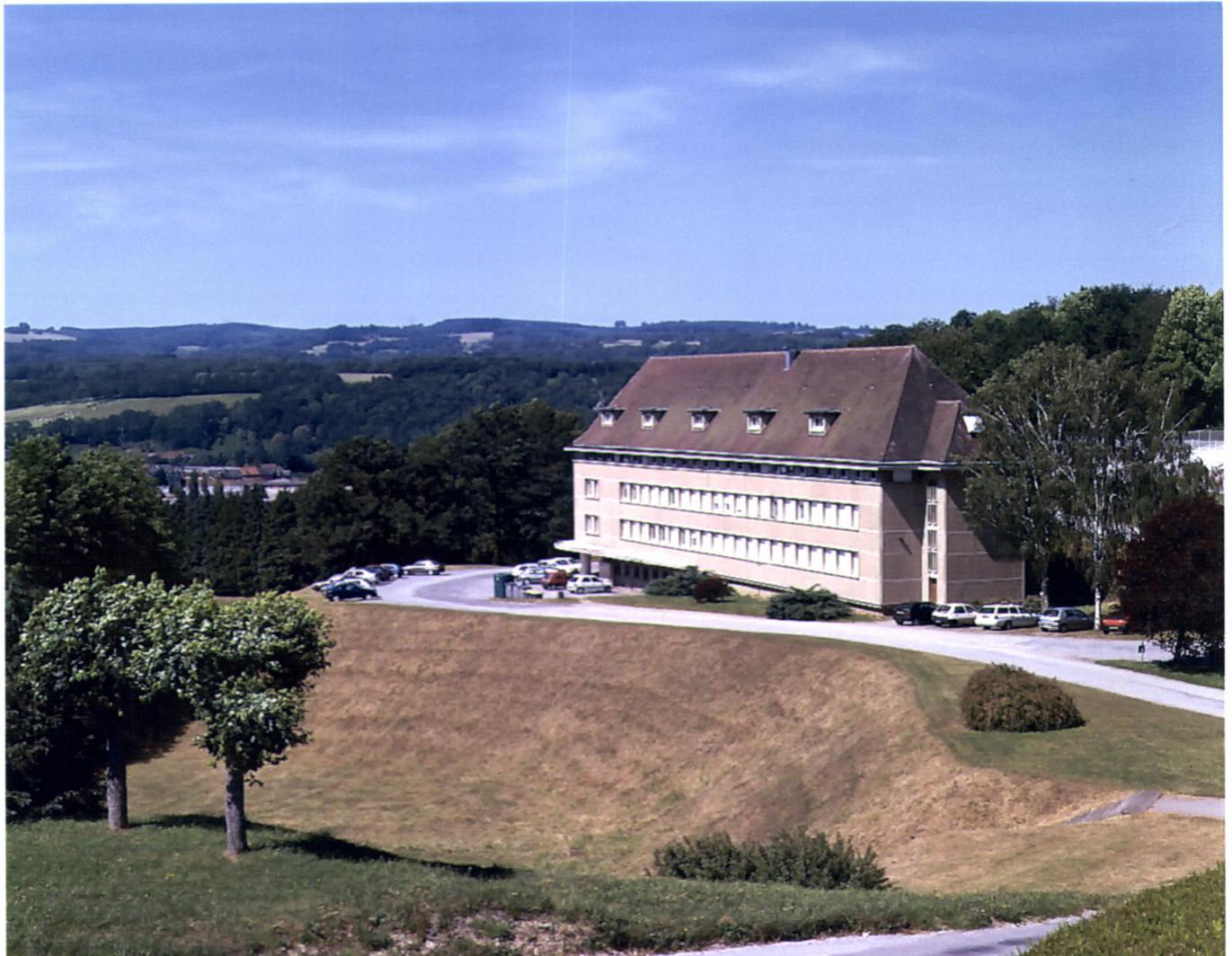


Fig. 23 Deux rangées d'ateliers. Vue depuis l'ouest.

Phot. Inv. P. Rivière 05230370X



Fig. 24 Intérieur d'un atelier d'étude pratique, taille de pierre.

Phot. Inv. P. Rivière 05230368X



Fig. 25 Façade nord-ouest du bâtiment des travaux. Construit dans les années 70, il diffère des autres bâtiments du site (couleurs vives en façade, petites proportions, alternances de fenêtres rectangulaires et carrés,...).

Phot. Inv. P. Rivière 05230369X

